SORCIÈRES !

RITES, CROYANCES ET PERSÉCUTIONS EN ALSACE



Entre les années 1440 et 1640, notre région a connu un des épisodes les plus sinistres de son histoire. Au cours de ces deux siècles, des centaines de personnes, majoritairement des femmes, sont passées en jugement devant des tribunaux qui ne leur laissaient guère de chance. Près de 1600 bûchers ont flambé près des villes et des villages d'Alsace.

Avec le recul, on est sidéré devant la cruauté des méthodes employées, en contradiction apparente avec l'Humanisme qu'on attribue généralement à cette période.
C'est oublier que ces procédés sont hérités du Moyen Âge, au même titre que le concept de sorcière.

L'exposition que nous consacrons à cet épisode s'attache à en élargir les perspectives, en explorant ses racines et en le replaçant dans un cadre géographique plus vaste.
Un autre aspect peu connu est abordé. Au moment où s'allument les premiers bûchers, les croyances et les pratiques de la magie populaire forment la toile de fond des mentalités. Souvent issues du paganisme germanique, elles ont facilité la tâche des inquisiteurs, puis des juges laïques. Elles ont survécu à la Grande Chasse et n'ont commencé à s'évanouir que récemment.
Une incursion dans ce "temps long" des rites et des croyances trouve naturellement sa place à côté d'une étude aussi classique que celle des procès proprement dits.

Et le public pourra donc, grâce notamment à une collection privée, se replonger dans le monde étonnant de croyances magiques et des rites de protection millénaires qui ont imprégné nos ancêtres et qui font indéniablement partie de notre patrimoine culturel.

Une réalisation **Les Ateliers de la Seigneurie** août 2017 / Texte et iconographie **Pierre Jacob** / Conception graphique & impression **www.pointcarre6.com**

AVANT LES SORCIÈRES, LES HÉRÉTIQUES



Les hommes du Saint-Office – Huile sur toile, Jean-Paul Laurens, vers 1889.
Musée d'Art et d'Archéologie, Moulins, France.

La chasse aux sorcières est généralement présentée comme un épisode de la Renaissance. Pourtant ses origines se situent bien au Moyen Âge.
C'est d'abord vrai pour le *personnage* même de la sorcière, façonné à partir de ceux de l'hérétique et du magicien. C'est également au Moyen Âge, et contre les hérétiques, que s'est construit le système judiciaire qui a broyé tant de "sorcières" entre le 15e et le 17e siècle.



La célèbre Hildegarde de Bingen en pleine controverse théologique au 12e siècle, en présence de l'empereur



L'Europe des hérésies (11e - 16e s.) – Source : *L'Histoire*, n°430

UNE MENACE MORTELLE : LES HÉRÉSIES

Un temps de l'innocence ?

L'Église n'a pas toujours brûlé des hérétiques. Certes, à ses débuts, elle a dû faire face à des dissidences, mais ne pouvant pas, alors, compter sur l'État pour les combattre, elle s'est efforcée de les traiter à l'interne.
Quiconque déviait de la doctrine était convoqué à une controverse. S'il reconnaissait son erreur, l'Église le réintégrait ; s'il s'y refusait, elle l'excommuniait. **En aucun cas, il ne montait sur le bûcher.**

La montée de nouvelles hérésies

Ce "temps de l'innocence" n'a pas duré. Aux 11e et 12e siècles, les dissidences se multiplient. Les plus connues sont celles des "cathares" et des Vaudois.
Contrairement à une idée reçue, les "cathares" ne se nommaient pas ainsi, mais "bons chrétiens". C'est l'Église qui les a labellisés "cathares", afin de les identifier et les combattre. Les Vaudois étaient les disciples de Pierre Valdès, un Lyonnais qui avait fait vœu de pauvreté et mis à leur disposition les Ecritures, traduites en langue du peuple.
Ces mouvements, qui contestaient la doctrine catholique et l'autorité du Pape, risquaient de contaminer la masse des chrétiens. Face à cette menace, la réplique de l'Église prit plusieurs formes : **la prédication, la répression, la diabolisation.**

LA RÉPLIQUE DE L'ÉGLISE

Prédication, répression et diabolisation

La réplique de l'Église se fait plus efficace au début du 13e siècle, avec l'apparition des Ordres Prêcheurs, Dominicains et Franciscains. Mais les frères ne se contentent pas de prêcher : ils participent à la recherche et à la répression des hérétiques, notamment en Alsace.
Vers 1220, l'Église obtient de l'empereur Frédéric II de Hohenstaufen l'assimilation de l'hérésie à un crime de lèse-majesté, crime *politique*. L'hérétique encourt désormais le bûcher, l'infamie, le bannissement et la confiscation de ses biens.
Le tribunal de l'évêque le condamne, puis le livre au "bras séculier", c'est-à-dire à la puissance d'un prince ou d'un empereur. Il sera brûlé parce que coupable d'un crime de lèse-majesté *divine*.
La répression va de pair avec la diabolisation. En 1233, une décrétale, *Vox in Rama*, présente les Vaudois comme des sectateurs du Diable et des amateurs d'orgies.
En même temps, la procédure judiciaire se durcit. Elle était jusque-là accusatoire, le juge décidant entre un accusateur et un accusé. Il juge désormais *ex officio*, sur de simples rumeurs et indices. La torture est courante et n'est plus que théoriquement encadrée.



Le triomphe de l'Église militante
Fresque d'Andrea da Firenze, vers 1365. Église Santa Maria Novella, Florence.
Un Dominicain en pleine discussion théologique. À ses pieds, des chiens noirs et blancs - les couleurs de l'Ordre - défendent avec férocité le troupeau des croyants.



Portrait supposé de Jacques Duèze
Pape sous le nom de Jean XXII (Cahors 1245-Avignon 1334)

L'hérétique fusionne avec le magicien

Il faut attendre Jean XXII (1316) pour que l'hérétique, déjà diabolisé, devienne une créature malfaisante. Après une tentative d'assassinat, accompagnée de sortilèges, le Pape décide en 1326, dans son *Super illius specula* , que certaines pratiques magiques dérivant de l'invocation des démons, leurs auteurs sont hérétiques et relèvent de l'Inquisition. Ils doivent être immédiatement excommuniés, puis confiés aux juges compétents, pour subir toutes les peines sanctionnant l'hérésie.

Un exorcisme qui finit mal…

En 1169, à Cologne, Eckbert von Schoenau, spécialiste en hérésies, et Hildegarde de Bingen, exorcisent une femme "possédée". Eckbert interroge le démon et obtient de lui les noms des hérétiques de Cologne. La foule, excitée, les traîne devant le tribunal de l'évêque.
La scène se place à une époque où l'Église ne dispose pas encore d'un appareil répressif et doit recourir à la justice populaire.
En même temps, pour la première fois, les dissidents religieux sont diabolisés. Une méthode largement utilisée par la suite...



Hildegarde de Bingen et Eckbert Schoenau exorcisent une femme "possédée"

Pour lutter contre l'hérésie, l'Église fait du dissident religieux un apostat, sectateur du Diable, amateur d'orgies monstrueuses, et finalement empoisonneur. L'appareil répressif s'est également mis en place, avec ses catégories juridiques.
Ce système a d'abord dévoré des hérétiques diabolisés. Il sert partir de 1380, à traquer des "hérétiques modernes", féminisés en sorcières. C'est donc bien au Moyen Âge qu'il faut chercher les origines des procès de sorcellerie.

Une réalisation **Les Ateliers de la Seigneurie** août 2017 / Texte et iconographie **Pierre Jacob** / Conception graphique & impression **www.pointcarre67.com**

LA PART DU DIABLE

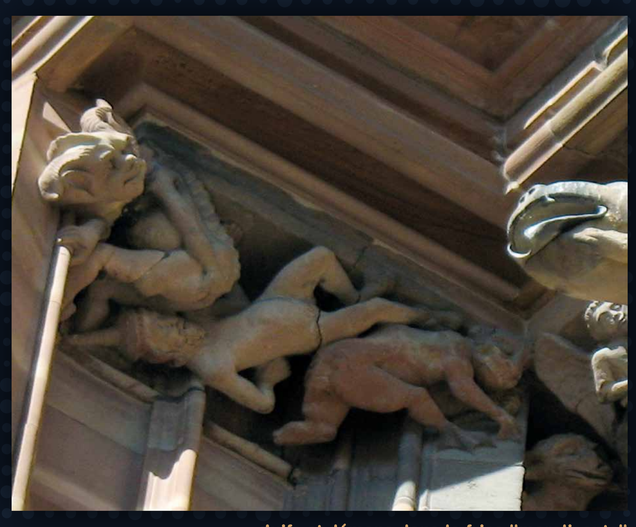


Frise de l'abbaye d'Andlau – 12e siècle (Photo P. Jacob).

Lorsqu'au 15e siècle commencent les procès en sorcellerie, le Diable apparaît comme le double incontournable de la sorcière. C'est sa présence active qui fait d'elle une sorcière. Il n'y a là rien de neuf. Sur la frise d'Andlau, on le voit prêt à saisir un homme qui tente d'enivrer une femme, ou encore inspirant un changeur malhonnête.
Or, à partir du 12e siècle, on l'associe à des groupes précis, qu'il s'agit de *stigmatiser* : les hérétiques bien sûr, mais aussi les juifs et les femmes. Cette nouvelle fonction est notamment illustrée dans la statuaire de la cathédrale de Strasbourg.

COMMENT DIABOLISER LES JUIFS

La statuaire de la cathédrale de Strasbourg montre une association progressive des juifs au Diable. De part et d'autre du portail épiscopal, des statues campent l'Église victorieuse et la Synagogue, c'est-à-dire la communauté juive. Par le sang du Christ, l'Église a vaincu, mais elle ne montre ni arrogance ni mépris. On est encore au début du 13e siècle.
Vers 1320, au second étage de la façade occidentale, se déroule la frise dite "moralisante". À son extrémité, des démons entraînent dans l'enfer un juif, reconnaissable à son bonnet. Celui de gauche lui tend son arrière-train, évidente référence à *l'osculum infame*.
La violence antisémite a progressé ; elle associe les juifs au Diable, auquel ils ont fait allégeance. On est à quelques années du grand pogrom de 1349.



Juifs et démons dans la frise "moralisante"
Côté sud du massif occidental, cathédrale de Strasbourg, vers 1320 (Photo P. Jacob).





L'Église et la Synagogue
Portail sud, cathédrale de Strasbourg, vers 1220. La Synagogue aux yeux bandés est vaincue. Elle est découronnée ; sa lance porte-drapeau est plusieurs fois brisée ; les tables de la loi échappent de ses doigts ; elle baisse la tête et la détourne de l'Église victorieuse dressée en face d'elle, tenant le calice et la hampe crucifère de son étendard (Photo P. Jacob).



La Messe des animaux – Détail d'une gravure illustrant un ouvrage d'Oseas Schade (diacre à l'Église Saint-Pierre-le-Vieux), publié en 1617. Cette sculpture, qui ornait le sommet d'un pilier de la nef, a disparu de la cathédrale en 1685.

LA MESSE DES ANIMAUX

A la fin du 13e siècle, on a placé sur un pilier de la nef un groupe sculpté, la Messe des Animaux. Il comprenait une procession d'animaux portant un chat, créature éminemment diabolique. Plus loin, un cerf, seul animal à symbolique positive, trouvait son salut dans les rites de l'Église. Mais à côté de lui, un singe, autre créature démoniaque, tendait un livre à un âne, allusion aux Vaudois qui, inspirés par le Malin, mettaient les textes sacrés à la portée du peuple illettré.
Or, en ce 13e siècle finissant, les Vaudois restaient une menace réelle, à laquelle il fallait répondre par la **diabolisation**.

COMMENT DIABOLISER LES FEMMES

Les touristes connaissent bien la statue du Tentateur, près du portail principal. Ce jeune noble en costume des années 1280 tend la pomme du Péché, mais son dos grouille de serpents et de crapauds.
Or, il appartient à la scène dite des Vierges Sages et des Vierges Folles, inspirée de la parabole biblique, ou normalement il ne figure pas. Le Christ, dans le rôle du Fiancé, lui fait face.
La fonction du Tentateur est de détourner de lui la communauté chrétienne, symbolisée par les Vierges. S'il réussit, elles deviennent des hérétiques et ses propres alliées.
Alors que les Vierges Sages gardent une attitude décente, les Vierges Folles laissent tomber leurs lampes et se déshabillent.
Le personnage du beau jeune homme - *der schöne Jüngling* - se retrouve plus tard dans les confessions extorquées par les inquisiteurs. C'est en s'unissant à elles que le Malin les entraine à leur perte.
Or, cette thématique est déjà là, dans une scène de la fin du 13e siècle.





Le Tentateur et les vierges folles
Portail sud de la façade occidentale, cathédrale de Strasbourg, fin 13e siècle (Photo P. Jacob).

UNE SCÈNE ÉTONNANTE

Le tympan du portail principal date des mêmes années 1275-80. Il contient une scène étonnante, que la voix populaire appelait *Blossarsch Camille*.
À gauche, Judas vient de se pendre, après avoir vendu Jésus. Faut-il, derrière *Judas*, deviner *Judaeus* (juif) ? Le Diable, sous la forme d'un bouc, vient chercher son âme.
Au milieu de la scène, l'enfer ouvre sa vaste gueule, dans laquelle cuit déjà une damnée. Un démon est assis sur ses dents inférieures.
Un autre démon aux pieds palmés tend au spectateur son arrière-train et l'invite à un *osculum infame*, un geste d'apostasie et d'allégeance au Malin. Cette scène vise clairement les hérétiques.
Debout sur le dos du diable impudique, un jeune homme nu. Cette image juvénile a été précédée de celle d'un démon, qui déjà posait sa main sur la tête d'Ève. À travers elle, qui fut cause de la Chute de l'Humanité, ce sont les femmes qui sont visées.
Cette scène juxtapose les trois catégories qu'il s'agit d'associer au Diable : juifs, hérétiques et femmes.



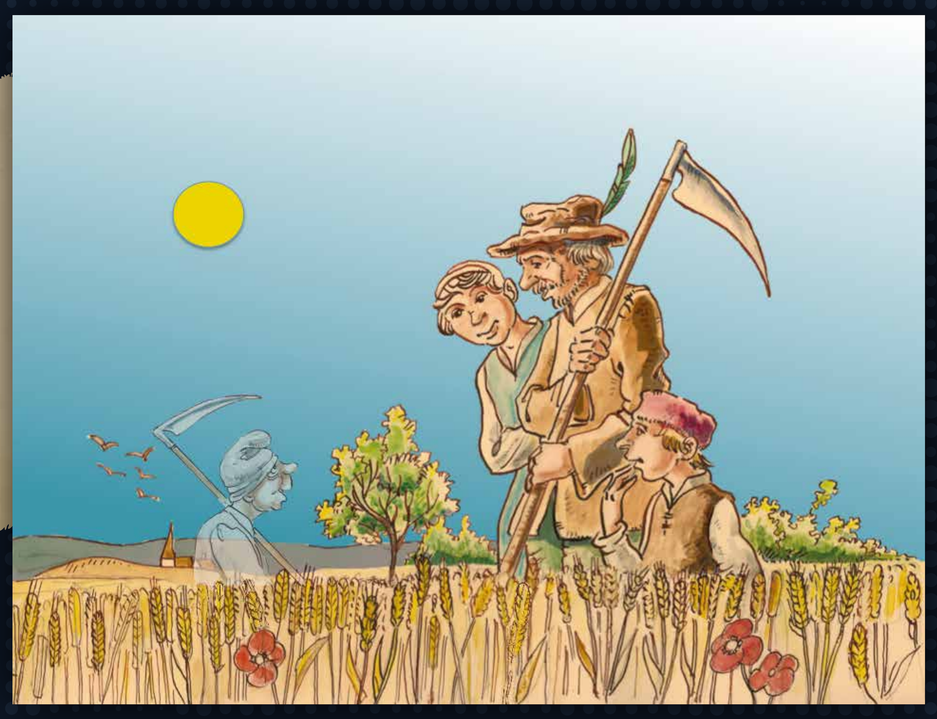
Scène dite du Blossarsch Camille – Tympan du portail central de la façade occidentale, cathédrale de Strasbourg, fin 13e-début 14e siècle (Photo P. Jacob). Elle s'inscrit dans un programme iconographique. Le démon couché et son voisin impudique sont déjà décrits dans la décrétale *Vox in Roma* de 1233.

Les trois groupes qu'on voit ici juxtaposés et associés au Malin, serviront à confectionner la figure de la sorcière. En tant que femme, cette dernière héritera du discours misogyne déjà courant au Moyen-Âge. À l'instar des hérétiques, elle sera un allié et un agent du Diable. Et comme les juifs, en 1349, elle deviendra une menace pour le monde chrétien.

Une réalisation Les Ateliers de la Seigneurie août 2017 / Texte et iconographie Pierre Jacob / Conception graphique & impression www.pointcarre67.com

UN VIEUX FOND MAGIQUE

Les représentations de la sorcière et du Diable, telles qu'elles se popularisent au 15e siècle, s'inspirent également des croyances et des rites populaires de l'époque préchrétienne, encore bien présents au Moyen Âge. Le paysan côtoyait jadis un monde de génies familiers, "blancs" ou "noirs". Si les premiers ont pu être remplacés par des saints, les autres ont trouvé leur place dans la grande armée du Malin, comme démons. Certaines femmes étaient en prise avec ce monde magique, dont elles savaient obtenir la bienveillance : elles seront des cibles parfaites pour incarner la figure de la sorcière.



COMMENT CHRISTIANISER DES CROYANCES ET DES RITES MILLÉNAIRES ?

L'étonnante persistance d'un vieux fond magique apparaît dans le *Decretum*, composé en 1020 par Burchard, évêque de Worms, dont on notera la relative clémence. À partir du 15e siècle, ces pratiques mèneront directement au bûcher.

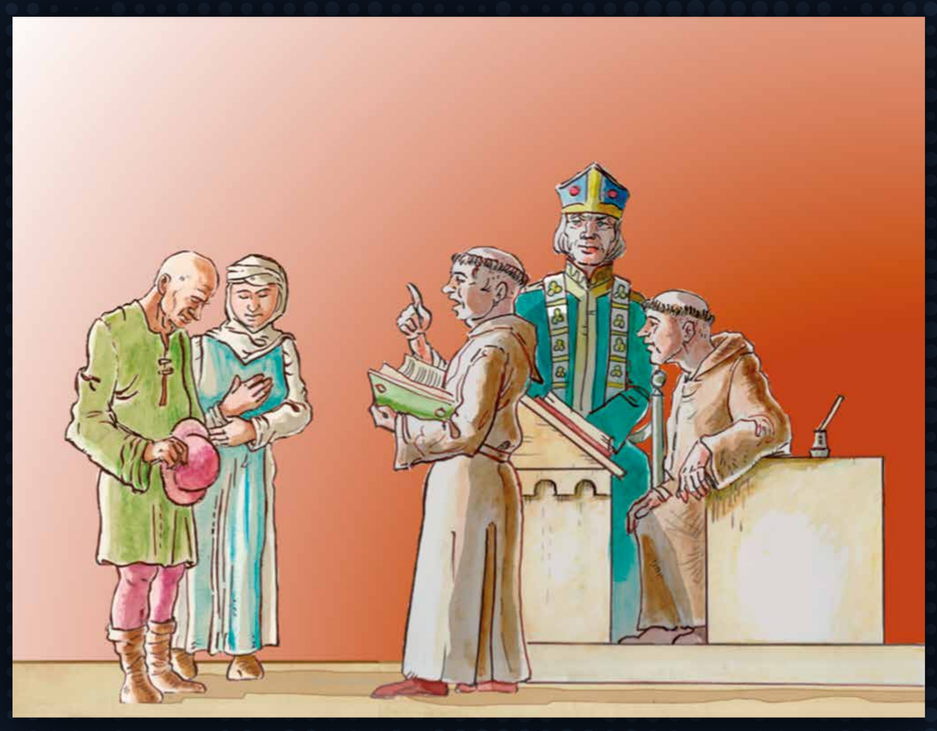
61 As-tu observé les traditions des païens, que les pères ont transmises à leurs fils jusqu'à nos jours, comme par droit d'héritage et avec l'assistance du Diable ? Tradition qui commande que tu vénères les éléments, la lune et le soleil, ou la course des étoiles, la nouvelle lune ou son éclipse ?... Ou as-tu attendu la nouvelle lune pour construire une maison ou faire un mariage ? *Si tu es dans ce cas, tu feras pénitence pendant deux ans au moment des jours de carême...*

65 As-tu cueilli des herbes médicinales en faisant des incantations mauvaises, et non avec la foi et en invoquant le Seigneur, c'est à dire en chantant le *Credo in Deum* et le *Pater Noster* ? *Si tu l'as fait avec des formules autres que chrétiennes, tu feras pénitence pendant 10 jours au pain et à l'eau.*

68 As-tu jamais cru, ou participé à cette perfidie, que les enchanteurs et ceux qui prétendent pouvoir déchainer des tempêtes, sont véritablement capables, par l'incantation de démons, de déclencher des tempêtes ou changer l'état d'esprit des hommes ? *Si tu y as ajouté foi, si tu y as participé, tu feras pénitence pendant un an, aux jours de Carême indiqués.*

70 As-tu cru ce qu'affirment certains, trompés par le Diable ? Des femmes, par nécessité ou sur commandement, en compagnie d'une armée de démons sous l'apparence de femmes (...Hulda ?) doivent voyager montées sur certains animaux, au cours de nuits particulières et faire partie de leur troupe ? *Si tu as participé à cette infidélité, tu feras pénitence pendant un an, aux jours de jeûne indiqués.*

Source : Mc NEILL and GAMER, *Medieval Handbooks of Penance*, p. 329-333 ; 337-340. Columbia University, 1965. Trad. P. Jacob



Une lutte patiente des évêques contre les survivances préchrétiennes



Un génie malveillant, *Le Bilwis* – F.J. Bronner, *Von deutsche Sitt und Art*, 1908.



Le *Hexenschuss* – Un pouvoir hérité des divinités anciennes. Gravure sur bois extraite de : *De Lamiis*, Ulrich Molitor, 1486. Bibliothèque universitaire de Salzbourg.

DU MAUVAIS GÉNIE À LA SORCIÈRE

Le *Bilwis* ou *Bilmes* pouvait aider un paysan à piller le champ de son voisin. Le commanditaire montait sur son dos, et tous deux traversaient le lopin de la victime, en coupant les épis au passage.
Un paysan devenu riche trop vite attirait les soupçons et on le surnommait lui-même *bilmes* ; de tels noms de famille existent encore en Alsace.
Le *Bilwis* apparaît aussi comme archer. Il pouvait infliger des handicaps ou faire succomber au péché.
On a ensuite attribué ce pouvoir à la sorcière. En alsacien, une crise de sciatique s'appelle encore *Hexeschuss*, "tir de sorcière". Dans la gravure ci-contre, une femme envoie dans le pied d'un homme ce qui semble être un *stroswisch*, sorte de balai, pour le paralyser. L'artiste s'est clairement inspiré des croyances ambiantes.
Ce cas illustre un processus courant : le transfert des pouvoirs des anciennes divinités sur des femmes, au moment où s'est cristallisé le personnage de la sorcière.

VOLEUSE DE LAIT ET FAISEUSE DE GRÊLE

La sorcière a planté dans un poteau une hache dont elle trait le manche, subtilisant ainsi à distance le lait de la vache à l'arrière-plan, tout comme le *bilwis* volait le blé du voisin.
En même temps, elle concocte de la grêle. On attribuait jadis ce pouvoir aux "faiseurs de tempêtes" *(tempestarii)*, qui en tiraient une grande influence.
Les pouvoirs qu'on attribuera aux sorcières seront en partie ceux des anciennes divinités et ceux de ces magiciens pré-chrétiens.

hexe LES ORIGINES DU MOT

La filiation entre le passé magique préchrétien et le monde des sorcières se traduit aussi dans les étymologies. L'équivalent germanique de "sorcière" est *Hexe*. Sa forme ancienne, *hagzussa*, se décompose en *Hag*, "enclos" et *zussa*, (variantes *Dosa*, *Idisi*) qui désignait des divinités germaniques. On les voit intervenir dans les batailles et servir de gardiennes du foyer.
Leur nom est devenu celui d'une femme, la sorcière.



Comment les sorcières traient le lait du manche d'une hache
Gravure sur bois. Geiler de Kaysersberg, *Die Emeis* (sermons sur les fourmis), Strasbourg (Grüninger), 1517.

Une réalisation **Les Ateliers de la Seigneurie** août 2017 / Texte et iconographie **Pierre Jacob** / Conception graphique & impression **www.pointcarre67.com**

L'INVENTION DE LA SORCIÈRE



Le Pape et l'Inquisiteur, dit aussi Sixte IV et Torquemada
Huile sur toile, Jean-Paul Laurens, 1882. Musée des Beaux-Arts, Bordeaux, France.

Jusqu'aux années 1380, les inquisiteurs pourchassent les hérétiques. Vers 1430, ils commencent à cibler un nouveau gibier : *la sorcière*. Cette étrange mutation s'est faite dans l'arc alpin. Les historiens en cernent de mieux en mieux les mécanismes et les raisons profondes. Ils sont géographiques, politiques et culturels.

GÉOGRAPHIE ET POLITIQUE

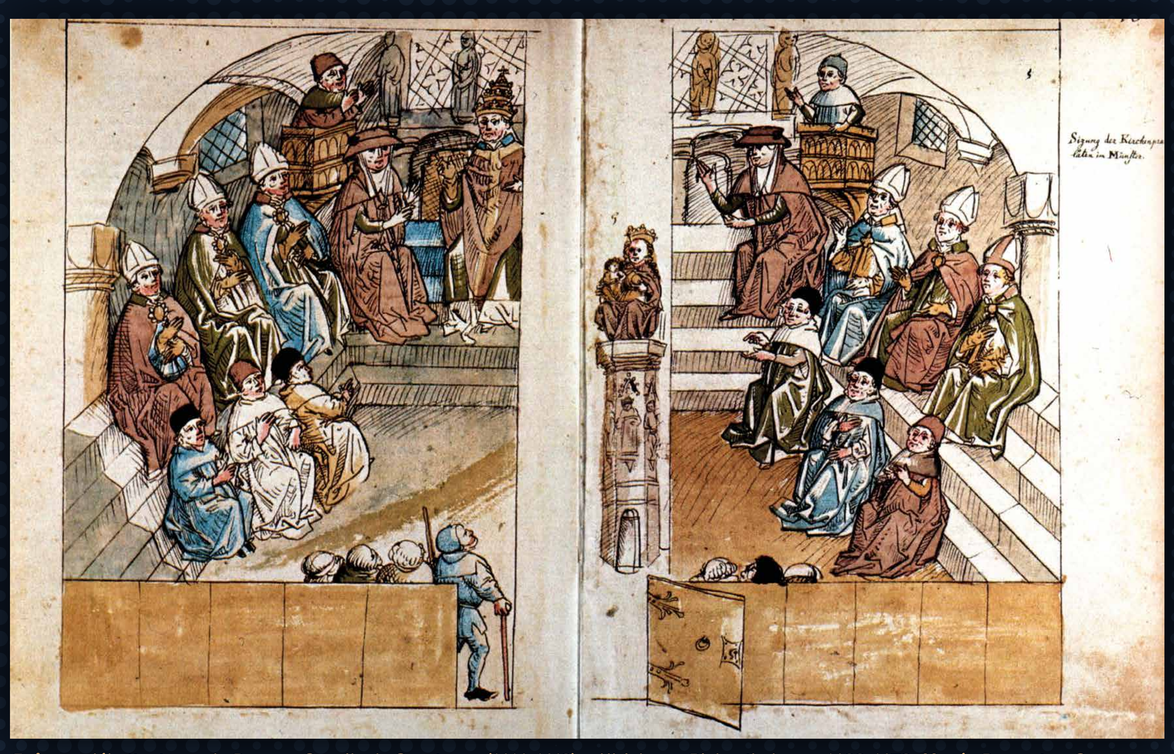
C'est dans les terres du Duc de Savoie et en Suisse, que les inquisiteurs puis les juges laïques font comparaitre pour la première fois, non pas des hérétiques, mais des sorcières.

Les Alpes : un refuge pour dissidents religieux

Le Piémont et le Dauphiné hébergent depuis des années des Vaudois, des "cathares" et des juifs, qui ont survécu aux persécutions.
C'est à partir de leurs croyances *supposées* que des inquisiteurs de terrain ont commencé à construire le personnage de la sorcière. On a des traces de ce mélange dès 1387, chez l'inquisiteur Antonio di Settimo.

Le rôle du politique

Les 14e et 15e siècles voient naître de nouveaux États, tels la Suisse, le duché de Savoie, ou ailleurs, la Bourgogne et la multitude des territoires urbains.
Ces entités se structurent, s'affirment, et entrent en compétition avec les anciens pouvoirs, Empire ou Papauté. Amédée VIII de Savoie (1383-1451), devenu duc, a dû ainsi affirmer aux yeux des populations sa nouvelle autorité, contre celle du Pape.
Or, cette compétition se joue dans le domaine judiciaire, entre inquisiteurs et juges laïques. Dans les procès, c'est la surenchère, qui se traduit par le remplacement du chef d'*hérésie* par celui de *sorcellerie*.



Evêques débattant avec le Pape au Concile de Constance (1414-1418) – Ulrich von Richenthal, vers 1460-1470. Musée Rosgarten, Constance.

UNE ÉTONNANTE SYNTHÈSE

Hérétiques ou déjà sorcières ?

Dans la réédition du *De lamiis* de Molitor (1486), cette gravure reflète les hésitations du 15e siècle.

- Au premier plan, 4 hérétiques nus portent en triomphe le chat, animal diabolique.
- À l'arrière-plan, deux sorcières, dont la plus jeune est en train de "cuire" une grêle.
- Le personnage à tête de chat fait la synthèse : il rappelle la capacité des sorciers à se transformer en animaux.

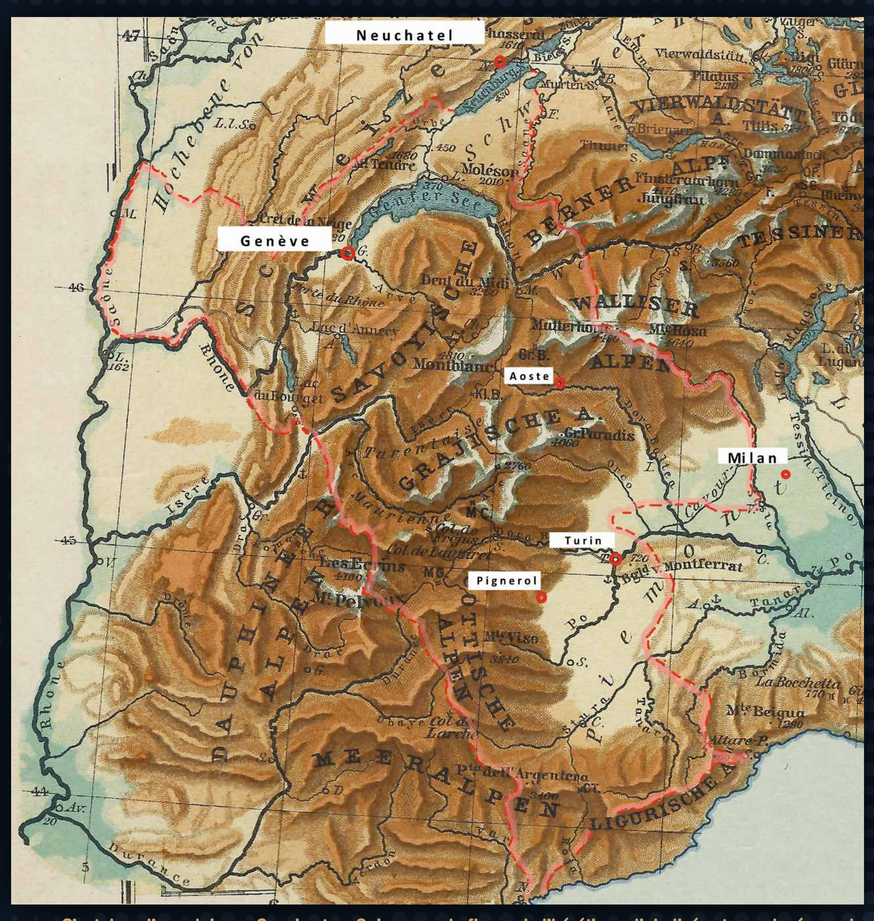
Les premières hérétiques volantes

Ces personnages hybrides sont encore qualifiées de Vaudoises, mais se déplacent déjà sur un balai ou un bâton. L'auteur était un proche conseiller du duc Amédée VIII.



Sorcellerie, sorcières, superstition
Gravure sur bois extraite du "Hexen Meysterey", Ulrich Molitor, Strasbourg, 1545.

Enluminure représentant le vol de deux sorcières sur un balai et un bâton – Dans : "le Champion des Dames", Martin Le Franc, 1451.


Neuchatel
Genève
Aoste
Milan
Turin
Pignerol
Mont Blanc
Mont Cenis
Mont Viso
Mont Pelvoux
Mont Rose
Dent du Midi
Lac du Bourget
Lac d'Annecy
Lac Léman
Lac de Genève
Lac de Constance
Lac de Neuchâtel
Lac des Quatre Cantons
Lac de Zurich
Lac de Lugano
Lac Majeur
Lac d'Orta
Lac de Garde
Rhône
Isère
Durance
Po
Tessin
Reuss
Aar
Rhin
Hochebene von
L. L. See
Schaffh. See
Thuner See
Vierwaldstätter See
Genfer See
Comer See
Langensee
Lugarno
Monferrat
Mte Rosa
Mte Cervin
Mte Pelvoux
Mte Viso
Mte Bego
Mte Argentera
Col de Larche
Col de Tende
Col de Montgenèvre
Col de Mont Cenis
Col du Grand St. Bernard
Col de Balme
Col de Bonhomme
Col de Seigne
Col de Ferret
Col de Fenêtre
Col de Théodule
Col de Monte Moro
Col de Simplon
Col de Bernina
Col de Maloja
Col de Splügen
Col de Bernardin
Col de Lukmanier
Col de Gotthard
Col de Furka
Col de Grimsel
Col de Susten
Col de Brünig
Col de Pillon
Col de Jaman
Col de Mosses
Col de Jaun
Col de Pierre Pertuis
Col de Bretolet
Col de Cou
Col de Balme
Col de Forclaz
Col de Tanay
Col de Cenis
Col de Fréjus
Col de Montgenèvre
Col de Larche
Col de Tende

LES PREMIERS PROCÈS EN ALSACE



Vers 1430, le personnage de la sorcière diffuse à partir de son berceau alpin. En même temps, il trouve son efficacité entre les mains des autorités laïques.En 1431, il sert aux Anglais à éliminer Jeanne d'Arc. En 1459-61, à Arras, le duc de Bourgogne l'utilise contre des partisans du roi de France. En même temps, dans les années 1440, il gagne la vallée du Rhin, qui s'ouvre vers le nord comme un boulevard. La scène ci-contre, qui se déroule en Suisse permet d'imaginer ce qui se passera en Alsace...

L'exécution d'Anna Vögtli en 1447 à Willisau – Chronique illustrée de Diebold Schilling le Vieux (1445-1486). Il est l'auteur de plusieurs chroniques illustrées, la "*Amtliche Berner Chronik*" commanditée en 1474, la "*Spiezer Kronik*" dans les années 1480 et la "*Zürcher Kronik*" en 1484. Korporation, Luzern.

QUELQUES DATES

1403 À Sélestat, premier procès en sorcellerie contre Tyne von Richeshovn, qui est simplement bannie.

1446 Heidelberg demande l'aide de Peter von Blech, "expert" en sorcellerie, en activité à Bâle depuis 1444.

1447 Sa première victime, une certaine Anna, est brûlée à Heidelberg.

1448 Premier procès à Mulhouse.

1450 Bâle bannit Hans von Fürenfeld, qui a voulu succéder à Blech comme expert en sorcellerie.

1451 Il est exécuté à Strasbourg.

1458 Exécution à Strasbourg de Friedrich Reiser.

1478 Kramer entre en fonction à Sélestat comme inquisiteur.

1482 Peter Schott, amtmeister à Strasbourg, obtient de Zurich l'exécution d'un adversaire politique comme *ketzer*. Ce mot ne désigne plus un hérétique, mais un homosexuel.

ENTRE BÂLE ET STRASBOURG, DEUX DESTINS CROISÉS

Dès 1444, les petits seigneurs des alentours de Bâle, recourent aux procès en sorcellerie pour affirmer leur autorité face à la ville. Le déplacement des procès vers le nord est illustré par les destins symétriques d'un *Hexenmeister* bâlois et de sa victime, à Bâle puis à Strasbourg.

LE DESTIN DE GRET FRÖHLICHER

En 1450, Hans Muller de Fürenfeld, maître ès sorcellerie autoproclamé, arrive à Bâle. Il dit reconnaître les sorcières au premier coup d'œil. Plusieurs femmes, arrêtées et torturées sur ses indications, en accusent d'autres, et parmi elles, Gret Fröhlicher, l'épouse d'un riche maître boucher. Mais le conseil arrête la procédure et interroge directement les suspectes, qui reviennent sur leurs accusations. Sur plainte de Gret Fröhlicher, Hans de Fürenfeld est jugé, et banni à perpétuité.
Pour Gret Fröhlicher, les problèmes ne sont pas terminés pour autant. Quelques années après, elle se sépare de son mari et se retire à Pratteln, son village d'origine. Là, elle se brouille avec sa belle-fille, laquelle tombe malade : le village se remet à parler de sorcellerie. Circonstance aggravante, Gret exerce le métier suspect d'accoucheuse. En 1458, le juge de Pratteln, Hans von Eptingen, la condamne au bûcher comme sorcière.

AMBÜHL, Iso, « Rechtliche réhabilitation für Basler Hexen erweist sich als schwierig », *Solothurner Zeitung*, 22.12. 2013

LA MORT DE HANS MÜLLER DE FÜRENFELD

« En 1451, une terrible grêle a causé des dégâts considérables. Un vaurien malfaisant, un scandaleux calomniateur du nom de Hans Schach, originaire de Fürfeld, avait déjà, en un autre lieu, accusé une pauvre femme et l'avait amenée à la torture. Il avait recommencé à Bâle et voulait, à Strasbourg, faire soupçonner, par les mêmes moyens, des femmes honnêtes et de bonne réputation, d'avoir provoqué cette grêle. Comme de bien entendu, il ne pouvait rien prouver. Il fut donc condamné à mort, amené sur le pont du Corbeau, fourré dans un sac et noyé ».

FRIESE, J., *Historische Merkwürdigkeiten des ehemaligen Elsasses aus den Silbermann'schen Schriften gezogen,* Strasbourg, 1604, p. 108

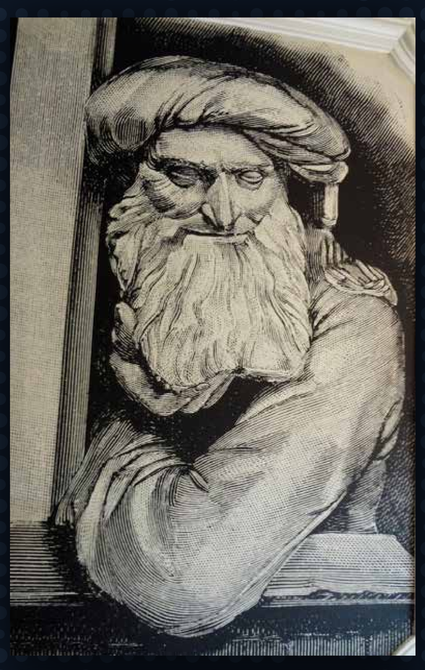


Sur le Pont du Corbeau, à Strasbourg, la fin de l'ancien chasseur de sorcières

L'HISTOIRE DE BARBE D'OTTENHEIM

L'ancienne chancellerie de Strasbourg présentait sur sa façade les sculptures de ces deux personnages. Le peuple aimait à y reconnaître Jacques de Lichtenberg, dernier héritier de la puissante famille de ce nom, et sa maîtresse, Barbe d'Ottenheim. À la mort de Jacques, en 1480, pour se débarrasser d'elle, les cohéritiers poussent la ville de Haguenau à la faire juger pour sorcellerie. Le contexte s'y prête : les campagnes commencent à remuer, et il faut un bouc émissaire. Par ailleurs, la ville, lourdement endettée, aimerait saisir les biens de Barbe. Elle est donc emprisonnée. Mais il n'y aura pas d'exécution: on la trouve pendue dans sa cellule en juillet 1484.

LEMFRID, H., "Barbel von Ottenheim", *Jahresberichte des Hagenauer Altertums-Vereins*, cah. 4-5, 1914, p. 38-99







Jacques de Lichtenberg et la belle Barbe d'Ottenheim – L'épisode a fait naître une légende. Ici Jacques et Barbe se livrant à la magie. D'après Charles Spindler, dans l'*Elsässer Bilderbogen*, 1893.

Moulages en plâtre de sculptures identifiées comme étant Jacques de Lichtenberg et Barbe d'Ottenheim
Les sculptures originales, œuvres du sculpteur allemand Nicolas de Leyde, ornaient le portail de la Chancellerie de la ville de Strasbourg.
Elles sont respectivement exposées au Musée de l'Œuvre Notre-Dame à Strasbourg, et au Musée d'Art de la ville de Francfort-sur-le-Main.



Le bûcher de Friedrich Reiser
Dessin d'Alfred Touchemolin (Strasbourg 1829 - Brighton 1907), peintre, dessinateur et graveur.

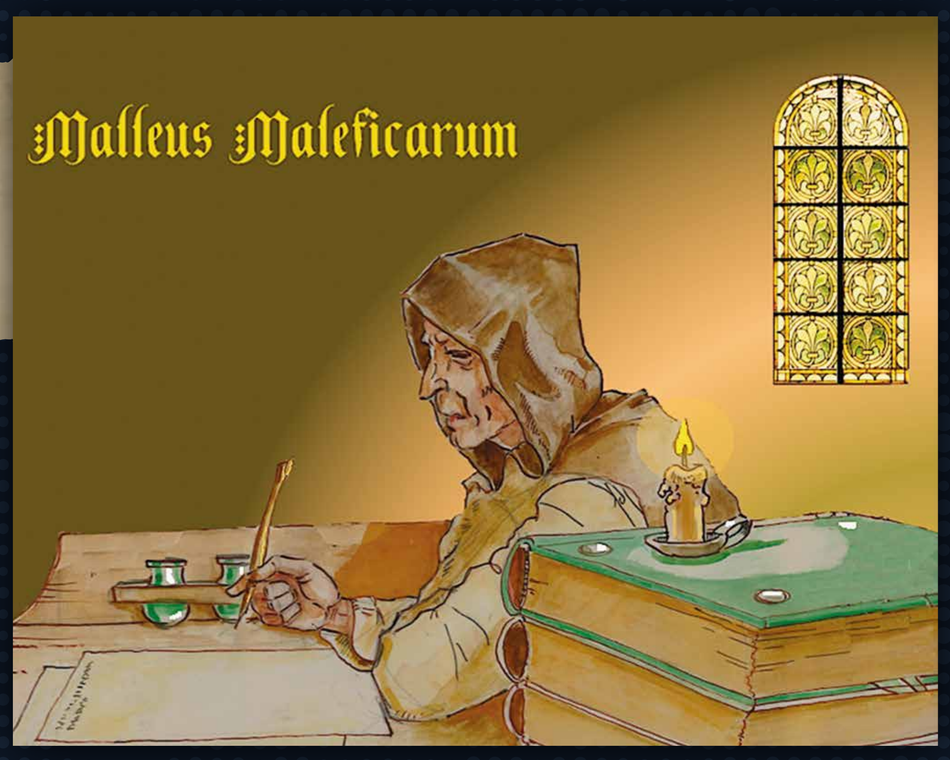
UN TOURNANT ?

En 1458, la municipalité de Strasbourg fait brûler Friedrich Reiser, prédicateur vaudois en cheville avec les hussites. Il monte sur le bûcher avec sa compagne Anna.
La scène imaginée au 19e siècle par A. Touchemolin, nous montre un tournant. Le jeune moine qui a confessé ces derniers hérétiques, n'est autre que Heinrich Kramer, futur chasseur de sorcières.

Une réalisation **Les Ateliers de la Seigneurie** août 2017 / Texte et iconographie **Pierre Jacob** / Conception graphique & impression **www.pointcarre67.com**

L'INQUISITEUR ENTRE EN SCÈNE

En Alsace, les premiers procès en sorcellerie, peu nombreux, étaient dus à des initiatives locales. À partir de 1478, les choses prennent un autre tour avec l'entrée en scène d'un personnage redoutable, l'Inquisiteur Heinrich Kramer, originaire de Sélestat. Cet homme est surtout connu comme auteur du Maillet des Sorcières, véritable manuel des persécuteurs pendant deux siècles. Que sait-on, en fait, de lui ?



L'ÉTRANGE FRÈRE HEINRICH KRAMER, DIT INSTITORIS

Le début de carrière

Heinrich Kramer, né vers 1430 à Sélestat, a sans doute fait ses études à l'École Latine de la ville, avant d'entrer aux Dominicains en 1445. On peut suivre sa carrière à partir de 1458, date à laquelle il est le confesseur de Reiser, dernier hérétique brûlé à Strasbourg.

Dans les années 1460, il se distingue comme défenseur de l'autorité du Pape contre les conciles, l'empereur et les hérétiques. Ce qui lui vaut un soutien indéfectible de Rome. Il s'illustre aussi à Trente, dans un procès contre les juifs, accusés de meurtre rituel. C'est lui qui constitue le dossier, puis convertit les condamnés avant exécution.
Il décide ensuite de se consacrer à la traque des hérétiques et des sorcières. Depuis quelques années, il se fait appeler *Institoris*, traduction latine de son nom, qui signifie "épicier".
En mars 1478, Sixte IV le nomme inquisiteur d'une province d'Alémanie comprenant l'Alsace, la Suisse alémanique et les territoires de l'Autriche. En 1479, il est promu docteur en théologie.
Début 1482, il est soupçonné de détournement de fonds, mais parvient à plaider sa cause à Rome et devient même prieur des Dominicains à Sélestat. En octobre 1483, Sixte IV accorde à leur église une indulgence de 3 ans, qui doit financer la lutte contre "certaines femmes qui ont renié leur foi", comprenez : les sorcières. Il multiplie les procès dans les diocèses de Bâle, Strasbourg et Constance.



Les aventures autrichiennes de Kramer

Pour comprendre sa façon de procéder, il faut le suivre ailleurs qu'en Alsace, dans la vaste juridiction qui lui a été attribuée. En automne 1484, il se rend à Ravensburg, pour y éradiquer les sorcières, mais échoue face à des juristes qui obtiennent la libération de plusieurs accusées. Il se plaint donc au Pape Innocent VIII, nouvellement élu. Celui-ci le soutient par la Bulle *Summis Desiderantes Affectibus*, qui réclame pour lui les pleins pouvoirs. C'est armé de ce texte, que frère Heinrich arrive à Brixen à l'été 1485.
Sur place, dans un premier temps, Kramer est soutenu par l'évêque Golser et l'archiduc Sigismond, qui lui donne un laisser-passer d'un an sur ses terres. En août-octobre, à Innsbruck, plus de 50 personnes sont examinées, dont deux hommes. Golser n'est pas présent, malgré l'insistance de Sigismond.
Le procès démarre au milieu de l'hostilité de la population, qui semble se souvenir de l'épisode de Ravensburg. L'interrogatoire du 29 octobre est perturbé par l'avocat des accusés, Johann Merwais, qui proteste contre les irrégularités de procédure et l'indécence des questions que Kramer pose sur la vie sexuelle des accusées. Il va jusqu'à demander l'arrestation de l'inquisiteur.
Le 31, toute la procédure est annulée : les accusées sont libérées, et Sigismond prend à sa charge les frais du procès.
L'opinion de l'évêque Golser sur Kramer est déjà faite : il le considère comme retombé en enfance et lui conseille de retourner à Sélestat. Sigismond lui fait également comprendre qu'il n'est plus en sécurité sur ses terres.

Revenu en Alsace, Kramer rédige le Maillet des Sorcières (*Malleus Maleficarum)*, publié à Spire, en 1486.

La suite de la carrière

Sa carrière n'est pas interrompue par ses mésaventures au Tyrol. En 1491, il publie un *Maillet des sorcières de Nuremberg*, un traité abrégé de pratique judiciaire, où il se vante d'avoir fait exécuter 200 sorcières. En 1486, il en était encore à 48. Il a donc poursuivi son œuvre de mort.
Il meurt en 1505 à 75 ans. Pas sur un bûcher, dans son lit...



Le champ de compétence de l'inquisiteur Institoris comprenait le Rhin supérieur et toute la partie danubienne du Saint-Empire

QUEL BILAN ?

EN AUTRICHE, UNE LUTTE POUR LE POUVOIR

On a vu que l'invention de la sorcière en Savoie avait comme arrière-plan la compétition entre le Pape et le Duc Amédée VIII. On retrouve ce facteur politique lorsque Kramer tente, à travers des procès en sorcellerie, d'imposer son autorité judiciaire en Autriche. C'est l'entente de l'évêque et de l'archiduc qui le fait échouer.

ET EN ALSACE

L'activisme de l'inquisiteur n'a pas entrainé un raz-de-marée de procès : il s'attribue à peine 48 condamnations. Mais il y a désormais une volonté, un programme.
C'est en lisant le Maillet des Sorcières qu'on s'en rend pleinement compte.



Sixte IV
pape de 1471 à 1484



Innocent VIII
pape de 1484 à 1492



Sigismond le Riche
archiduc (1446-1496)

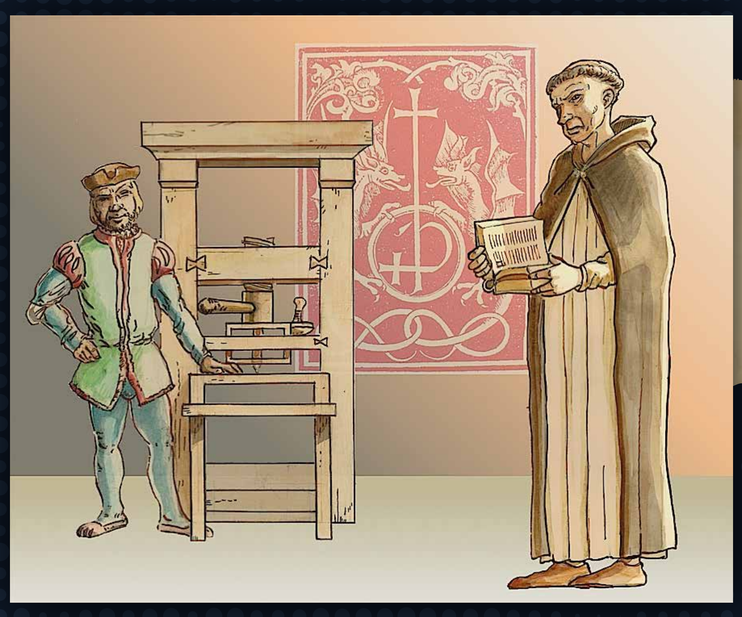


Vue de la ville de Sélestat
Gravure sur bois extraite de : la "Cosmographia universalis", de Sébastien Münster (1489-1552).
La Bibliothèque universitaire d'Aix détient une édition de 1552.

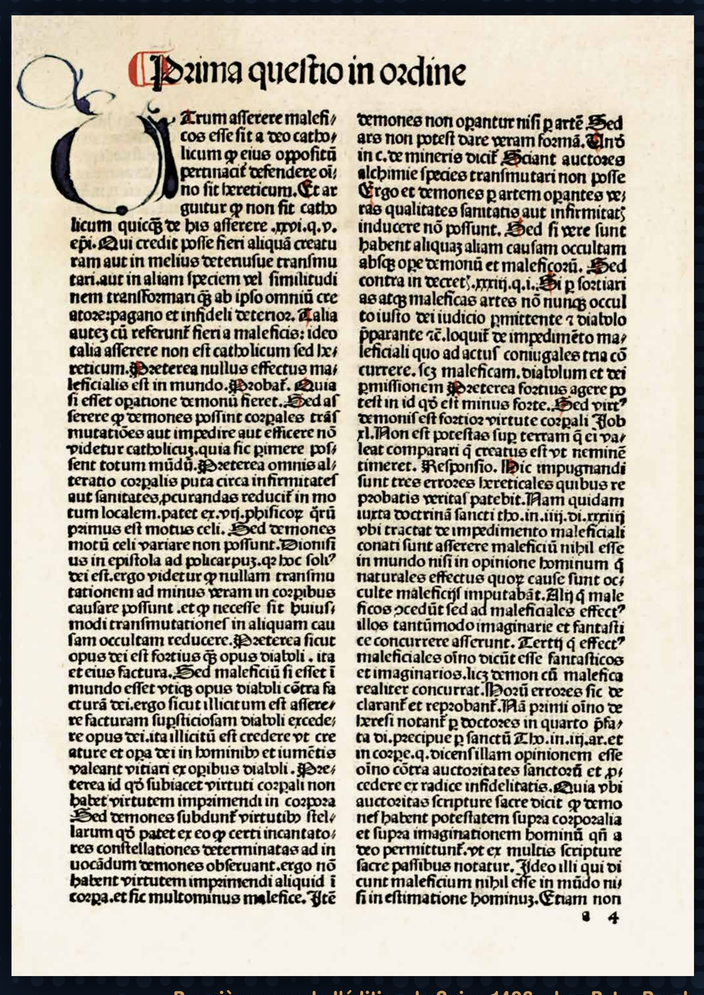
La cour du château d'Insbrück avec un ciel nuageux
Aquarelle d'Albrecht Dürer, 1494-95. Graphische Sammlung Albertina, Vienne.

Une réalisation **Les Ateliers de la Seigneurie** août 2017 / Texte et iconographie **Pierre Jacob** / Conception graphique & impression **www.pointcarre67.com**

LA NAISSANCE D'UN MONSTRE
LE MAILLET DES SORCIÈRES



L'imprimerie, inventée vers 1450 à Strasbourg, a permis de diffuser des ouvrages religieux ou scientifiques, mais aussi de répandre la peur du diable et des sorcières. L'édition du Maillet des Sorcières en 1486 en est une illustration.



Première page de l'édition de Spire, 1486, chez Peter Drach

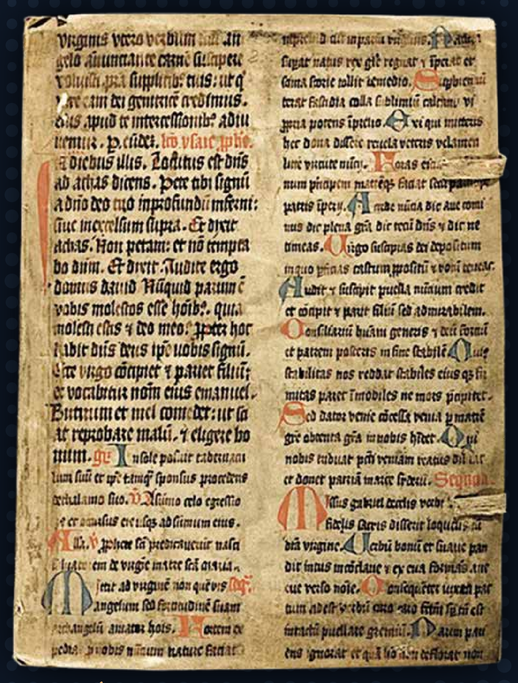
QUE CONTIENT LE MAILLET DES SORCIÈRES ?

Le corps du texte est précédé par :

- La bulle d'Innocent VIII, sur laquelle Kramer s'était appuyé pour sévir en Autriche.
- Une approbation signée de plusieurs théologiens de Cologne.
- La défense de l'ouvrage par l'auteur. Il y montre sa tournure d'esprit apocalyptique et sa peur de la fin des temps.

Le Maillet comprend trois parties et 57 questions :

- La première examine la puissance des démons et des sorcières, le rôle de la permission divine et l'origine de la sorcellerie. En rupture avec la position de l'Église, Kramer affirme la réalité de l'action du Diable et des sorcières.
- La seconde traite du pacte diabolique, de la magie noire et de la manière d'y faire face.
- La troisième concerne l'aspect juridique de la lutte contre la sorcellerie. L'auteur veut déplacer la procédure depuis l'Inquisition vers l'évêque et les juridictions temporelles, en considérant la sorcellerie comme une apostasie et un crime relevant du droit romain. Il ne doit y avoir ni salut ni acquittement. La procédure ne doit pas être accusatoire, le juge procède du fait de sa fonction *(ex officio)*.



Édition de Cologne, 1494, chez Johann Koelhoff



Édition de Lyon, 1669, chez Claude Bourgeat



Édition de 1519, Nuremberg, chez Friedrich Peypus.
Pour la première fois, Jakob Sprenger apparaît comme co-auteur.

LA DIFFUSION

Le Traité, rédigé en latin, vise les lettrés restés fidèles à la position traditionnelle de l'Église : en fait, une infime minorité de la population.

Sur les 28-29 éditions qui sortent entre 1486 et 1669, 21 sont antérieures à 1523, et de véritables succès.

Les 15 éditions qui se succèdent entre 1574 et 1669, profitent de la vague de persécution qui démarre vers 1560.

Par ailleurs, la présentation sous la forme "questions - réponses" fait du *Malleus* un parfait petit manuel pour la tenue de procès.

Jakob Sprenger n'apparaît comme co-auteur qu'à partir de 1519.

LES BELLES HISTOIRES DE L'ONCLE HEINRICH

Kramer a ajouté dans son Maillet des Sorcières 280 anecdotes édifiantes, parfois recueillies pendant son activité d'inquisiteur en Alsace, entre 1478 et 1484. Elles étaient conçues pour illustrer des sermons, à destination d'une population qui ne savait pas le latin. En voici un aperçu.



Le but du Maillet a été de justifier le programme de répression du point de vue doctrinal, d'y rallier les élites, et d'obtenir l'accord du reste de la population. En diffusant ces anecdotes dans les populations, Kramer confortait des croyances que l'Église, jusque là, avait portant combattues.

COMMENT MANIPULER UNE SUSPECTE

« Tout récemment, on a retenu une sorcière au château de **Kintzheim**, près de Sélestat, dans le diocèse de Strasbourg. On n'avait pas réussi, ni par la torture, ni par la question sévère, à lui faire reconnaître ses crimes. Le châtelain, ... était bien sûr présent dans le château, alors que la sorcière le croyait absent. Trois amis vinrent alors la trouver et lui promirent sa libération, à la seule condition qu'elle les instruise sur certaines expériences. Elle commença par refuser en leur reprochant de la ruse. Elle finit pourtant par leur demander sur quoi ils voulaient être instruits.

L'un d'eux répondit : sur la fabrication de la grêle ; l'autre sur des actes charnels. Elle finit par accepter de les instruire sur la grêle. On apporta un récipient rempli d'eau : elle remua légèrement l'eau avec le doigt en prononçant certaines formules. Alors, le lieu que le curieux avait désigné, à savoir la forêt voisine du château, fut frappé par une tempête et une grêle comme on n'en avait pas vues depuis des années. »

Malleus, III, 2, 16

LA SORCIÈRE ACCOUCHEUSE

« Une autre histoire s'est déroulée à **Reichshoffen**, il y a à peine quatre ans. Il y vivait une sorcière très connue, qui savait comment envoûter et provoquer des naissances prématurées, par simple contact physique. Or, l'épouse d'un noble s'est trouvée enceinte, et a engagé pour son service une sage-femme. Cette dernière lui recommanda de ne pas quitter le château, et d'éviter la fréquentation et la conversation de ladite sorcière. Malgré tout, au bout de quelques semaines, elle quitta le château sans tenir compte de l'avertissement, pour aller visiter un groupe de femmes. Elle était déjà assise avec elles depuis un moment, lorsque la sorcière vint se joindre à elles. Elle toucha son ventre, comme pour la saluer, des deux mains. Soudain, elle sentit que l'enfant bougeait de manière douloureuse. Effrayée, elle retourna chez elle. Lorsqu'elle raconta l'affaire à la sage-femme, celle-ci s'écria : « Quel malheur ! A présent, tu as perdu ton enfant ». Il arriva ce qu'elle avait prédit. Mais ce ne fut pas une naissance prématurée : elle accoucha des morceaux de la tête, puis des mains et des pieds.

C'était là, clairement, une sévère punition que Dieu infligeait à son époux, qui aurait dû punir ces sorcières et venger l'affront infligé au Créateur... »

Malleus, II, chap. 6

Une réalisation **Les Ateliers de la Seigneurie** août 2017 / Texte et iconographie **Pierre Jacob** / Conception graphique & impression **www.pointcarre67.com**

QUEL IMPACT ?

Sur le moment, le Malleus n'a eu qu'un effet modeste en terme de répression. Il fera pleinement sentir son influence dans la grande vague de procès qui commence en 1560. Dans l'immédiat, il vise à conquérir les esprits. Dans ce domaine, quelle a été la réaction ?



Un humaniste au 15e siècle
Gravure sur bois. William Blades, 1891.

THOMAS MURNER

Ce franciscain, basé à Strasbourg, hésite entre l'inquisiteur Kramer et l'ancienne position de l'Église, mais finit par hurler à la mort comme les autres.



Les cuiseurs de grêle sont là, eux aussi :
Soyez les bienvenus par Dieu, pieux personnages !
Est-ce le Diable qui vous envoie ?
Là où vous êtes, point de bonheur !
Voyez donc, n'est-ce point merveille,
Que de vieilles femmes soient si aveugles,
Et aient au cœur tant de rancune,
Qu'elles envoient tristesse et douleur
À tout un pays ?
Elles lui ont fait bouillir la grêle,
Et lui gâtent le vin et le froment,
Au point de perdre toute la récolte !
(...) Hi, quel malheur que Dieu permette
Tant de rancune au fond de l'homme.
(...) O méchante vieille ! (...)
Ignores-tu la ruse du diable ?
Cet éternel menteur ?
Pourquoi es-tu assez aveugle dans ces choses,
Pour croire que tu puisses
Fabriquer un orage, de la grêle ou de la neige,
Paralyser des enfants, ou mieux,
Voler sur un bâton huilé ?
(...) Au feu, et allumons !
Et si l'on ne trouve pas de bourreau,
Plutôt que de te laisser partir,
J'allumerai le feu moi-même...

Thomas Murner, *Narrenbeschwörung*,
Strasbourg, 1512, Trad. P. Jacob

Portrait de Thomas Murner (1449-1528) extrait de la célèbre représentation gravée de sa dispute avec l'Humaniste Wimpheling – *Germania*, 1502. Un exemplaire manuscrit est conservé à la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg.

ULRICH MOLITOR : RETOUR AUX FONDAMENTAUX



De Lamiis – Ulrich Molitor, 1489.

En Autriche, en réponse à la publication du *Maillet des Sorcières*, Ulrich Molitor, un juriste au service de Sigismond d'Autriche, publie un traité sur la sorcellerie, le *De Lamiis*, (1489) où il dialogue avec l'archiduc et le chancelier Sturzel. À la fin du traité, il énonce la position officielle : C'est celle défendue traditionnellement par l'Église.

1. Le Diable ne peut nuire aux éléments, aux animaux ou aux hommes, ni par lui-même, ni avec l'aide des humains.
2. La limite de sa puissance est fixée par le jugement de Dieu.
3. Il peut, avec la permission divine, inspirer des illusions aux hommes : par exemple leur faire croire qu'ils se trouvent en un autre endroit. Il ne peut changer l'espèce des animaux ou des hommes.
4. Les méchantes femmes ne se déplacent pas dans le silence de la nuit : ces fantaisies leur sont inspirées par le Diable.
5. Le Diable ne peut, ni comme incube, ni comme succube, donner naissance à un enfant. Ce dernier ne peut être qu'un enfant volé ou le fruit de l'imagination.
6. Dieu seul a connaissance des choses à venir. Le magicien ne peut connaître l'avenir à partir de la marche des astres.
7. Les "méchantes femmes", même inspirées par le Diable ou habitées par la jalousie ou la haine vis-à-vis de leurs voisins, ne peuvent pas provoquer un orage ou toute autre catastrophe.

L'EXPERT, L'ÉVÊQUE, LE PRINCE ET LA CUISINIÈRE

Molitor apparaît ici flanqué de l'évêque Golser et de l'archiduc. Au fond, un curieux personnage émerge d'une niche, armé d'une louche. Les courtisans de l'archiduc avaient ridiculisé Kramer en cachant une femme dans un four à pain, et en la faisant passer pour un démon. L'inquisiteur, berné, avait arrêté plusieurs personnes dénoncées par elle. **Si Molitor peut se permettre cette moquerie, c'est qu'il est soutenu par l'archiduc et l'évêque.**



Frontispice du *De Lamiis* – Ulrich Molitor, 1489.

GEILER DE KAYSERSBERG : UN DISCOURS TORTUEUX

Pris entre l'autorité de l'inquisiteur Kramer et l'incrédulité des fidèles, Geiler choisit la subtilité. Quand on lui demande qui était responsable de malheurs tels que la grêle, il déroule le scénario suivant :
« Prends un exemple, (...) celui d'une sorcière qui veut faire de la grêle. Elle prend un balai, se poste dans un ruisseau, et à l'aide du balai, rejette de l'eau derrière elle, par-dessus sa tête, et c'est ainsi qu'arrive la grêle. Jeter de l'eau derrière soi, et prononcer les formules, cela ne donne pas de grêle. Mais le Diable, lorsqu'il voit et entend les signes, se déplace là-haut dans les airs au milieu des vents, et fabrique le mauvais temps ».
Ses paroissiens s'attardaient-ils à ces subtilités ? Pour eux, les sorcières étaient les véritables responsables de ces malheurs. C'était la solution la plus simple. En fait, Geiler ne s'est jamais opposé frontalement à l'inquisiteur.



Portrait de Jean Geiler de Kaysersberg
Artiste inconnu, 16e siècle ?





Geiler prêchant – Gravure sur bois. Geiler de Kaysersberg, *Die Emeis* (sermons sur les fourmis), Strasbourg (Grüninger), 1517.

Bien peu d'humanistes ou de théologiens ont les protections qui leur permettraient de s'opposer à Kramer. Au plus, ils se replieront sur la position traditionnelle de l'Église. Ils sortent du même moule culturel que lui. Ainsi, un Martin Luther croit à l'action du Diable et aux incubes et un Fischart publie un traité de Démonomanie. Quand la vague de procès démarrera vraiment en 1560, il n'y aura personne pour résister...

Une réalisation Les Ateliers de la Seigneurie août 2017 / Texte et iconographie Pierre Jacob / Conception graphique & impression www.pointcarre67.com

1560-1660 : LA GRANDE TRAQUE

En 1560, c'est une véritable vague de procès qui frappe l'Alsace. Elle coïncide partiellement avec la Guerre de Trente Ans (1618-1648). Elle présente des pics vers 1615 et dans les années 1627-1630, puis s'éteint vers 1640. La procédure à présent rodée et les nombreux intérêts à tous les niveaux concourent à sa gravité.





L'ancienne *Landvogtei* d'Ensisheim
Elle est le siège de l'autorité des Habsbourg.

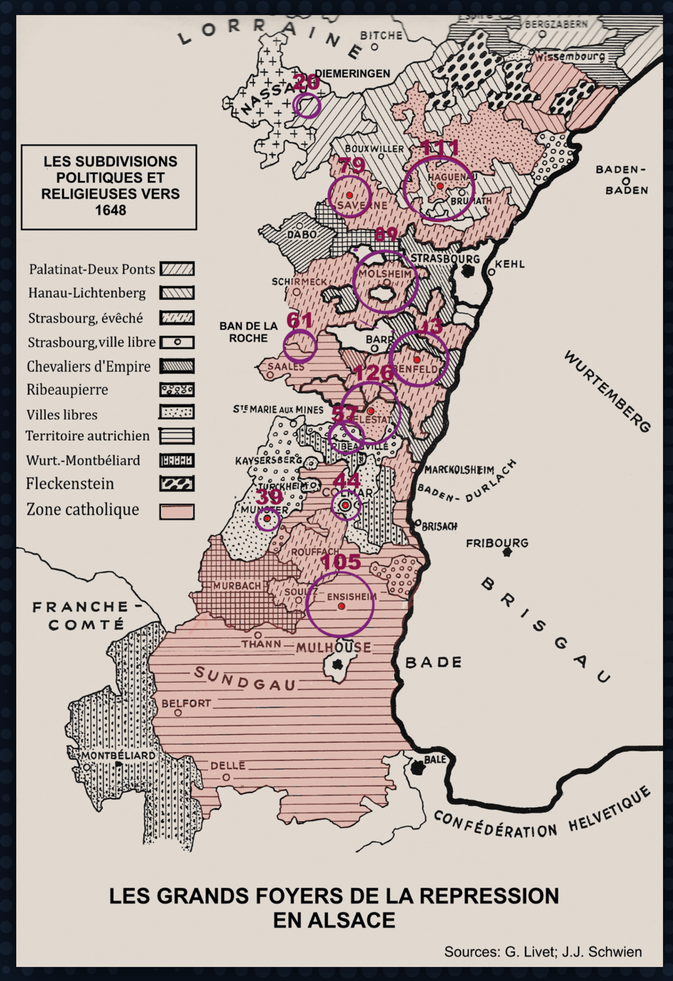
GÉOGRAPHIE ET POLITIQUE : LE CADRE

L'autorité impériale

Elle est détenue par les Habsbourg et leurs représentants, les Grands Baillis (*Landvogte*), qui résident à Ensisheim et Haguenau. Les Habsbourg sont en train de structurer leurs Etats autrichiens. Or, leur modèle comporte la défense du catholicisme, une vie culturelle brillante, mais aussi la chasse aux sorcières...

La géographie des procès

L'Alsace est morcelée, divisée entre catholiques et protestants. À cette géographie se superpose celle des procès. La nouvelle Traque a fait au moins 1600 victimes, dont 83 % de femmes. Et 86% des procès ont fini par une condamnation. Les foyers de répression en Basse Alsace sont Molsheim et Sélestat ; en Haute Alsace, Ensisheim. Le nord, plutôt protestant, est moins atteint, de même que le sud, tourné vers la Franche-Comté.



COMMENT SE DÉROULE UN PROCÈS ?



Frontispice du Code criminel de l'Empereur Charles V, dit "*Caroline*" – Ed. 1577

La procédure

La Constitution criminelle de Charles-Quint, rédigée en 1532, encadre les procès. En fait, elle est systématiquement contournée.

Voici les étapes *théoriques* d'un procès.

1. Enregistrement des témoignages



« Tu ne dois pas porter de faux témoignages, si tu tiens à la vie éternelle » – *Bambergisches Halsgericht*, 1531.
Malgré cette mise en garde, une procédure pour sorcellerie démarrait généralement sur des rumeurs.

2. La torture

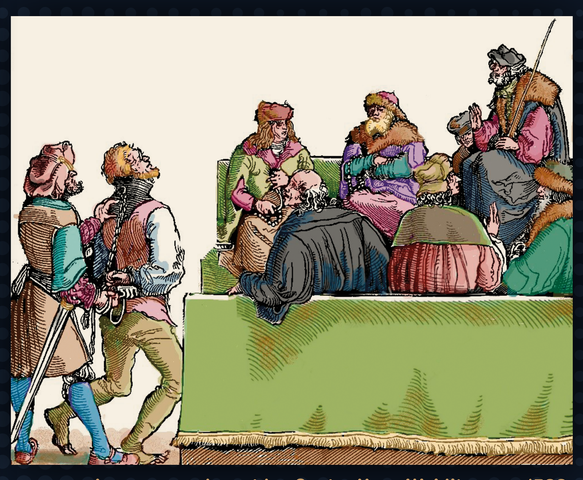
Le suspect va être hissé avec un poids aux pieds. C'est l'épreuve la plus courante. La Caroline autorisait une seule séance, mais la règle était généralement contournée. La torture ne servait pas à trouver la vérité, mais à obliger le suspect à se conformer à un acte d'accusation préétabli.



Bambergisches Halsgericht, 1531

3. Les Sept

Le condamné passait ensuite devant les Sept (*sieben*), qui entérinaient le verdict.



Le passage devant les Sept – Hans Weiditz, vers 1500.



4. En route vers le bûcher

Encadré par le bourreau et l'appariteur, le condamné est amené au lieu d'exécution, toujours à l'extérieur de la ville. Parfois, en cours de route, on pinçait le condamné avec des tenailles brûlantes.

« Si tu te montres patient dans l'épreuve / Elle te sera d'un grand secours / C'est pourquoi, sois docile » – *Bambergisches Halsgericht*, 1531.

Bambergisches Halsgericht und Rechtlich Ordnung, 1531
Traité de droit attribué à Johann von Schwarzberg (1463-1528). Les gravures sur bois reproduisent les étapes des procédures du 16e siècle : arrestation, interrogatoire, torture, jugement et exécution.

QUI EST DERRIÈRE LES PROCÈS ?

Portrait peint en 1638 – Peinture de Franck Luycx (1604-1668), peintre de cour et miniaturiste flamand.

Léopold Guillaume de Habsbourg (1586-1632)

Evêque de Strasbourg de 1619 à 1625 et landvogt de Basse-Alsace. Il est à la fois adepte de magie savante et chasseur de sorcières, chose courante chez les Habsbourg. C'est lui qui est derrière les procès de Molsheim.



Portrait peint en 1676 – Peinture de Johann David Welcker (1631-1699). Staatliche Kunsthalle, Karlsruhe.

Frédéric Casimir de Hanau Lichtenberg (1623-1685)

Ce prince protestant extrêmement brillant, ouvert, ami des sciences, se montre tolérant avec les juifs, favorise l'entente entre les religions, mais on le retrouve derrière les procès en sorcellerie de Balbronn (1658-1663). Il a parmi ses conseillers l'alchimiste Friedrich Kretschmar. D'autres nobles alsaciens, comme les Landsberg, ont poussé à la chasse aux sorcières.

À qui profite un procès en sorcellerie ? Les intérêts à l'œuvre

L'ÉGLISE

Elle continue à défendre ses intérêts, mais les autorités laïques sont plus actives dans la seconde partie de la période. Derrière les procès de Molsheim et de Bergheim, on devine Léopold de Habsbourg, évêque de Strasbourg, mais aussi représentant des autorités impériales. Il a de grands besoins d'argent et un procès permet de confisquer des biens.

LA NOBLESSE LOCALE ET LES AUTORITÉS URBAINES

Un procès de sorcières permet de réaffirmer son autorité dans la population. C'est le cas des Landsberg et des Hanau-Lichtenberg, mais aussi des municipalités. Il donne du travail au juge, au bourreau, à ses aides et à une série d'employés. Il s'autofinance par la confiscation des biens du condamné, ou par la corruption.

UN PARTICULIER

Un procès peut servir une foule d'intérêts particuliers. Les habitants des petites villes baignent littéralement dans les rumeurs. On peut chercher à se débarrasser de son mari, de sa femme, ou d'un créancier.



Bambergisches Halsgericht, 1531

L'inventaire

Condamnation signifie *saisie*. Les héritiers doivent souvent se battre pour récupérer les restes du patrimoine. Molsheim.

La corruption

La gravure fustige les juges rapaces, comme celui à gauche, surnommé le *Taschenrichter*, "le juge à besace". En face de lui, l'exécuteur et le Diable. Au fond, un assistant avec une besace et un message clair : pour prolonger sa vie, il faut graisser la patte au *Taschenrichter*.



Bambergisches Halsgericht, 1531

Les bûchers s'éteignent avec l'arrivée des troupes suédoises, puis françaises. L'Ordonnance Royale de 1682 clôt définitivement ce sinistre épisode. Pendant trois siècles, la défaillance, voire la complicité des autorités impériales, aura permis ce règne de l'arbitraire.

Une réalisation Les Ateliers de la Seigneurie août 2017 / Texte et iconographie Pierre Jacob / Conception graphique & impression www.pointcarre67.com

UN EXEMPLE : LES SORCIÈRES DE SÉLESTAT



En 1570, les autorités de Sélestat font brûler 4 femmes accusées de sorcellerie. Voici le récit de leurs derniers instants.

LA MACHINE JUDICIAIRE À L'ŒUVRE

Les "confessions"

Les confessions ont été obtenues par la torture, les griefs sont exposés selon un schéma classique.

LISTE DES CRIMES

Avec l'aide du Diable, elles agressent le bétail : vaches, veaux, porcs, dont les propriétaires sont identifiés. Elles tuent ou essaient de tuer des enfants, souvent à l'aide de potions. Certaines anecdotes sont détaillées. Ainsi Anna Straub gâte un mariage auquel elle n'a pas été invitée, en y lançant une couronne ensorcelée. Greischer et une complice essaient d'affoler un cheval, mais échouent.

DEGRÉ ULTIME : LA SORCELLERIE MÉTÉOROLOGIQUE

Les femmes se rendent au lieu-dit Saint Léonard, où elles tentent de provoquer de la grêle, mais on les arrête à temps.

COMMENT LES FEMMES ONT FAIT ALLÉGEANCE AU DIABLE

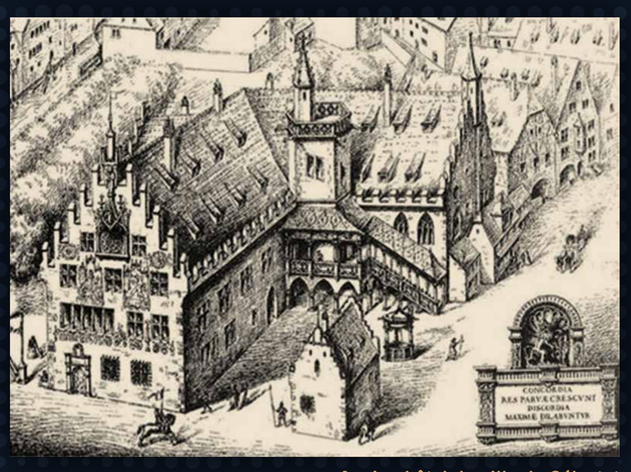
Anna Straub.Son mari la bat puis la chasse. Le Diable profite de son trouble : il lui apparaît sous l'aspect d'une belle femme, puis d'un homme vêtu de jaune et lui propose un marché: si elle s'unit à lui, il la protégera contre son mari. Elle accepte.
Amélie de Rottenburg a été bannie de Sélestat. Le Diable va la voir alors qu'elle travaille dans les vignes et lui propose de l'aider, si elle se donne à lui. Elle constate avec terreur qu'il a un pied de chèvre.
Trüwel Greischer était pauvre et soucieuse. Le Diable la rencontre dans la forêt et lui propose de l'aide contre toute personne qu'elle maudirait en son nom. Il lui donne une monnaie, qui s'avère être du crottin de cheval. Elle se donne à lui 6 fois...
Barbe Schmid, seize ans avant le procès, était dans la misère, et incapable d'apporter à manger à son mari parti travailler dans les vignes. Un beau jeune homme - en fait le Diable - lui propose son aide, à peine 3 Heller.


THEATRVM DE VENEFICIS.
Das ist:
Von Teuffelischen Hexen vnd Zauberern vnd
Gifftbereitern / Schwartzkünstlern / Hexen vnd Vnholden / vieler fürnemmen Historien vnd Exempel / bewärten / glaubwirdigen / Alten vnd Newen Scribenten / was von solchen jeder zeit disputiert vnd gehalten worden / mit sonderm fleiß (derer Verzeichnuß am folgenden Blat zu finden) an Tag geben.
Sampt etlicher hingerichten Zäuberischer Weiber gethaner Bekanntnuß / Examination, Prob / Vrgicht vnd Straff / &c. Vieler vngleicher Frage vnd Meynung halben / so in dieser Materi fürfallen mögen / jetzt auffs newe zusammen in ein Corpus bracht.
Allen Vögten / Schuldtheissen / Ampteuthen deß Weltlichen Schwerdts / &c. sehr nützlich vnd dienstlich zu wissen / vnd keines wegs zu verachten.
Iacobi 4.
Widerstehet dem Teuffel / vnd er wirdt von euch fliehen.
Mit Röm. Kayserl. Maiest. Freyheit / auff zehen Jahr nicht nachzudrucken / begnadet.
Gedruckt zu Franckfurt am Mayn / durch Nicolaum Basseum /
M. D. LXXXVI.

Récit de Reinhardt Lutz – Curé à Sélestat de 1552 à 1588.


Claus Metzger/ Batt Pfister/ Hans Wendel Erg[illegible]/ Lorentz Bösch/ 1558.
Hieronymus Herenbera/ Florentz Gebweiller/ Velten Goll/ Jacob Ostertag/ 1557.
Velten Goll/ Jacob Ostertag/ Wolff Müller/ Hieronymus Herenberg/ 1559.
Batt Pfister/ Hans Wendel Ergerßheim/ Lorentz Hertzog/ Claus Metzger/ 1560.
Velten Goll/ Jacob Ostertag/ Wolff Müller/ Hieronymus Herenberg/ 1561.
Hans Wendel Ergerßheim/ Lorentz Hertzog/ Hans Conrad/ Batt Pfister/ 1562.
Jacob Ostertag/ Wolff Müller/ Lorentz Bösch/ Junq Velten Goll/ 1563.
Lorentz Hertzog/ Hans Cörad/ Hans Schefferßheim/ Hans wendel Ergerßheim/ 1564.
Hans Cörad/ Hans Schefferßheim/ Helias Lichtstein/ Hans wendel Erarßheim/ 1570.
Jacob Ostertag/ Lorentz Bösch/ Hans Goll/ Velten Goll/ 1573.
Hans Schefferßheim/ Hans Vollradt/ Conrad Güntzer/ Hans Conradt/ 1576.
Lorentz Bösch/ Hans Goll/ Marten Ergerßheim/ Velten Goll/ 1579.

Les notables responsables du procès. Source : Edelsasser Chronik



Ancien hôtel de ville de Sélestat
C'est devant lui qu'on lisait le verdict. Proposition de restitution par Alexandre Dorlan (1864-1944).



La tour dite "des Sorcières", à Sélestat
La plupart des villes enfermaient leurs délinquants dans une tour du rempart.

LES DERNIERS INSTANTS DES CONDAMNÉES...

22 septembre 1570, au matin : on lit le verdict

« Il a été reconnu que toutes quatre devaient être, en application de la loi, exécutées par le feu et réduites en cendre. Sur ce, le vendredi 22 septembre, après 7 heures, on les a extraites de la prison et conduites au Herrenplatz comme il est de coutume, en présence d'une foule immense. Le protocole leur a été lu par l'honorable et savant Maître Gernasisus Baumann, secrétaire de la ville. Là-dessus, Anna a murmuré en direction d'Amelia, puis elle a reconnu certaines choses et nié d'autres, avant de convoquer ces Messieurs au jugement dernier.
Mais ensuite, leurs crimes véritables et reconnus leur ont été lus par l'honorable et savant Johann Wendlin Ergersheim. De par sa qualité de *schultheiss*, (...), il a prononcé la sentence et le verdict : elles devaient être exécutées et réduites en cendres, en vertu de la décision du Conseil. »

Theatrum de Veneficiis, Francfort sur le Main, 1586

Le bûcher

« Lorsqu'on eut amené ces quatre femmes, (...), à l'endroit où l'on avait érigé et préparé le bûcher, les bourreaux, avec leurs aides et leurs valets, les ont immédiatement couchées sur des échelles et les y ont ligotées. On les y a également maintenues par des chaines, avant de les basculer au milieu du feu. Elles n'ont donné aucun signe de leur terrible souffrance, peut-être parce qu'on leur a mis de la poudre devant la bouche et qu'on a tourné leur visage vers les flammes. Seule Amelia a poussé un cri.
Il faut ici reconnaître qu'une grande foule, sans doute plusieurs milliers de personnes, a assisté à ce spectacle terrible et cruel, une foule venue de nombreuses localités (...). Et avec quel empressement les aides des bourreaux ont trainé et rajouté des bottes de paille, attisé le feu ! (...)
Là-dessus, tout le monde est retourné chez lui, y compris les deux bourgmestres, les savants Valentin Goll et Jacob Ostertag, présents de par leur fonction. Et, afin que le verdict s'accomplisse, on n'a pas éteint le feu avant que ces personnes soient complètement réduites en poudre et en cendre. »

Theatrum...



C'est sans doute ainsi qu'il faut se représenter l'exécution des quatre femmes. Ici, il s'agit d'anabaptistes aux Pays-Bas espagnols. Gravure du 17e siècle.

Des scènes de cette violence ont été organisées des centaines de fois, devant des foules convaincues qu'on cherchait à les protéger.
Il faudra attendre le 18e siècle pour que des penseurs jettent un regard distancié et rationnel sur ce qui aura fait des milliers de morts - précisons : *mortes* - dans toute l'Europe.
Dans le cas de ces trois femmes, on pourrait rester au stade de la sidération et de l'horreur.
Un examen plus approfondi du contexte, montrerait qu'il a des racines profondes dans la société locale, et qu'il y a laissé des cicatrices durables. Des années après, pendant la Guerre de Trente Ans, certains des juges ont été impliqués dans un complot contre la garnison suédoise, mais dénoncés par un aubergiste, dont la femme avait été brûlée comme sorcière...



La montée au Calvaire ou Portement de Croix – 1562. Peinture de Pieter Brueghel dit l'Ancien (v.1525-1569). Kunsthistorisches Museum, Vienne. Si l'on remplace les croix par un bûcher, on a une idée de l'ambiance du 22 septembre 1570. Une exécution était aussi un spectacle...



L'emplacement du gibet au lieu-dit *Galgenfels*, figure encore sur la carte – Carte Famille Cassini, 17e-18e siècles.
Coll. EHESS, BNF, CNRS, INED

Une réalisation Les Ateliers de la Seigneurie août 2017 / Texte et iconographie Pierre Jacob / Conception graphique & impression www.pointcarre67.com

POURQUOI LES FEMMES ?

Au Moyen Âge, la chasse aux hérétiques avait surtout touché des hommes. Dans les procès en sorcellerie, ce sont les femmes qui montent sur le bûcher. Il y a à cela plusieurs causes.



Les statistiques sont unanimes : les femmes ont fourni près de 80% des victimes des procès...

LES FEMMES, ÉTERNELLES SUSPECTES

Geiler de Kaysersberg explique « pourquoi le sexe féminin est plus affecté par la sorcellerie que les hommes ».

« (...) Guillaume de Paris donne trois causes (...): la légèreté, l'intelligence et la loquacité.
D'abord la légèreté. Quiconque croit facilement, a le cœur léger. Or, les femmes ont le cœur malade, et sont aisées à persuader. Le Diable sait qu'elles sont plus faibles que les hommes, et plus crédules. Il a donc plus souvent recours à elles qu'aux hommes.
Deuxièmement, les femmes comprennent vite. Quiconque est d'une nature liquide - et les humains ont le cerveau liquide (sic) - comprend vite, mais ne retient pas longtemps. Tu vois cela dans le cas de l'eau, lorsque tu y imprimes un sceau. Elle n'en retient pas de trace lorsque tu retires ce sceau : le liquide se referme. De même, les femmes sont de nature humide et fluide (...). Pour cette raison, si dans sa jeunesse une femme tourne bien et est correctement instruite, on ne trouve personne de plus pieux. Si elles sont mal éduquées et tournent mal, on ne trouve personne de plus méchant (...).
Troisièmement, les femmes ont du mal à se taire (...). Aussi, lorsque le Diable en instruit une, celle-ci met au courant une autre, qui en informe une troisième. Ainsi, de proche en proche, il conquiert de nombreuses âmes ».

Geiler de Kaysersberg, *Die Emeis*, X.



Cette illustration est tirée du *Rosengarten*, livre spécialement écrit pour les sages-femmes, dans le but d'améliorer leur pratique – Eucharius Rösslin, médecin allemand, vers 1500. La sage-femme concentrait sur elle les soupçons de sorcellerie.

UN MÉTIER EXPOSÉ : SAGE-FEMME

L'accouchement était l'affaire des femmes. Cette activité liée à la transmission de la vie, attirait particulièrement les soupçons. L'inquisiteur Kramer fait dire à des sorcières repentantes :

« Personne ne nuit autant à la foi catholique que les accoucheuses. Lorsqu'elles ne tuent pas le nouveau-né, elles le portent hors de la pièce, le soulèvent et l'offrent aux démons. »

Il cite plusieurs cas où certaines auraient provoqué des fausses couches par vengeance.



Les bavardes et le Diable – Weidlitz le Jeune, vers 1500.
Les commérages ont souvent servi de point de départ à des procès.



Vieille sorcière (Vettel) avec son esprit auxiliaire (ou démon familier)
Gravure sur bois, 1514, extraite du *Weisskönig*, Hans Burgkmair (1473-1531).

AUTRE CIBLE, LA FEMME ÂGÉE

L'âge moyen des femmes condamnées dépassait 50 ans. A-t-on, en plus d'un sexe, visé une classe d'âge ?
Le terme allemand *Vettel* - du latin *vetula* "petite vieille" - désignait bien une femme âgée soupçonnée de se livrer à la magie. Vers 1500, le graveur Burgkmair représente une Vettel avec sur ses épaules un démon simiesque. Il renvoie aux croyances païennes, dont Luther se fait l'écho dans ses *Propos de Table*. Selon lui, ces *Vettel* auraient à leur service un démon qui assurait la prospérité de la maison.
Des femmes âgées passaient donc pour les héritières des rebouteuses qui, avant le christianisme, savaient utiliser les services des divinités mineures.

LES FEMMES, BOURREAUX D'AUTRES FEMMES ?

Bien des procès ont permis à des femmes de vider des querelles de voisinage ou d'accuser des accoucheuses de la mort d'enfants.
De leur côté, les juges ont extorqué aux accusées des listes de "complices", afin de relancer la machine judiciaire. Là encore, il s'agissait massivement de femmes.

LA FEMME DU FORGERON

Sur le tympan du portail principal de la cathédrale de Strasbourg, le Christ traîne sa croix, aidé par deux personnages.
Le premier est Simon de Cyrène, un juif reconnaissable à sa coiffure.
L'autre figure n'apparaît pas dans les évangiles. C'est Hédroit, épouse du forgeron qui refusa de forger les clous du Christ. Elle au contraire, accepta par avarice, devenant ainsi responsable de la mort du Messie. Dans les mystères, on la montre guidant les soldats vers le mont des Oliviers, aux côtés de Judas, son pendant masculin.
Hédroit est une nouvelle Ève, qui usurpe un métier d'homme et tente de sortir de sa condition.
Cette scène, qui n'a pu être sculptée qu'avec l'aveu des autorités, donne une idée de la violence du discours misogyne, bien avant le déclenchement des procès en sorcellerie.

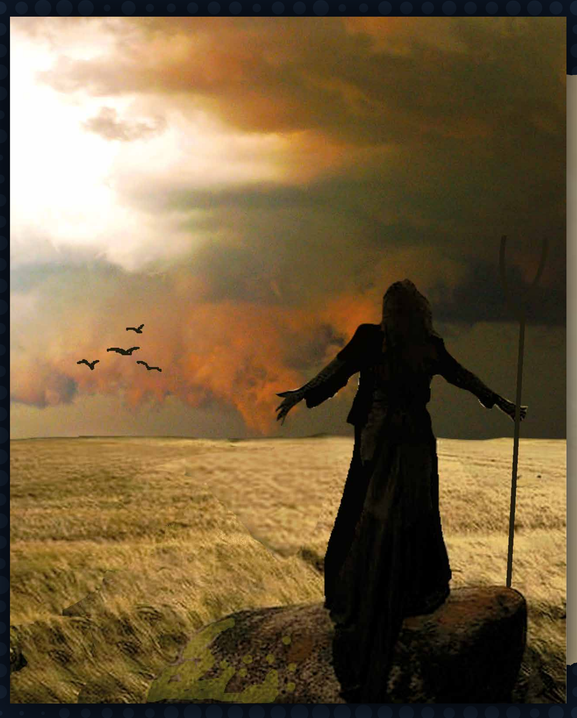


Hédroit, la femme qui a aidé à crucifier Jésus – Détail du tympan de la cathédrale de Strasbourg. Fin 13e siècle (Photo : P. Jacob).

La présence massive de femmes parmi les victimes, s'explique par des causes inhérentes à la société, mais aussi par les stratégies des élites.
Ces dernières ont, plus tôt qu'on ne croit, lié les femmes au Diable et les soupçonnent de menacer les hiérarchies sociales. Il existe bien, de leur part, un discours misogyne.
Ce dernier rencontre des croyances anciennes sur les pouvoirs des rebouteuses et des magiciennes de village.
Par ailleurs, les femmes occupent souvent des métiers comme accoucheuse ou nourrice, qui les exposent au soupçon. Or, le système judiciaire se nourrit de ce soupçon et recrute ses futures victimes par la dénonciation.
Les structures sociales, l'ignorance généralisée et bien plus encore, l'exploitation qui en a été faite, ont largement contribué à faire des femmes les victimes idéales d'un des épisodes les plus noirs de notre histoire régionale.

Une réalisation **Les Ateliers de la Seigneurie** août 2017 / Texte et iconographie **Pierre Jacob** / Conception graphique & impression **www.pointcarre67.com**

PESTE, GRÊLES ET BOUCS ÉMISSAIRES



Tant que l'Église traquait des hérétiques, il suffisait de constater leur déviance et de les neutraliser avant qu'ils ne contaminent le reste des fidèles.
À partir du 15e siècle, l'hérétique, associé au Diable, puis transformé en sorcière, se voit attribuer le pouvoir de provoquer des grêles, des coups de froid, des épidémies. Il est désormais une menace et les populations réclament des interventions impitoyables.

CE QUE NOUS APPRENNENT LES TEXTES ANCIENS

Le pouvoir de l'homme sur les éléments

Lorsque vers 750, Saint Pirmin évangélise les Alamans, il doit combattre une croyance bien enracinée :

« **Ne croyez pas les faiseurs de tempêtes *(tempestarii)*. Ne leur faites pas de don, ni à eux, ni à ceux qui disent pouvoir fournir des récoltes en abondance.** »

Il aurait donc existé des magiciens, entretenus par les communautés paysannes, qui croyaient en leurs pouvoirs. Jusqu'au début du 15e siècle, le clergé se montrera singulièrement indulgent pour ces "concurrents". **Les inquisiteurs s'appuieront ensuite sur les vieilles croyances pour lancer des chasses aux sorcières.**

Comment lancer un procès en sorcellerie à l'aide d'une grêle

En 1484, l'inquisiteur Kramer arrive à Innsbruck. Comme par hasard, après une grêle.

« Dans le diocèse de Constance, à 28 milles de Ravensburg en direction de Salzbourg, une terrible grêle avait eu lieu, broyant toutes les moissons, les semis, le vignoble, sur une bande d'un mille de large, au point que l'on pensait qu'il était peu probable de pouvoir vendanger avant 3 ans. *Cet épisode fut communiqué par le notaire de l'Inquisition*. La clameur du peuple rendait une enquête nécessaire, et comme presque tous les citoyens pensaient que la cause était la sorcellerie, on enquêta, avec l'accord du conseil, pendant deux semaines, selon les règles du droit, sur la sorcellerie et précisément contre les sorcières. On procéda contre au moins deux personnes... qui avaient une mauvaise réputation. »

Maillet des Sorcières, chap. XV. Trad. P. Jacob

Il arrive muni de la bulle d'Innocent VIII, *Summis desiderantes affectibus*, qui attribue les malheurs de la région aux sorciers des deux sexes, et le présente, lui, comme l'homme de la situation.

« Il est récemment venu à nos oreilles, avec grande douleur, que, dans quelques régions de l'Allemagne supérieure, ainsi que dans les provinces, les villes, les territoires, les régions et les diocèses de Mayence, de Cologne, de Trèves, de Salzbourg, et de Brême, beaucoup de personnes des deux sexes, insouciantes de leur propre salut et abandonnant la foi catholique, abusées elles-mêmes par des incantations, charmes et conjurations, et par d'autres superstitions et sortilèges abominables, offenses, crimes et méfaits, infligent la ruine et font périr la progéniture des femmes, les petits des animaux, les produits de la terre, les raisins des vignes et les fruits des arbres... »

Summis desiderantes affectibus, 5 décembre 1484



Clocher de l'Église Saints Pierre et Paul de Rosheim
On imagine l'impact de la destruction des cloches, censées protéger le village de l'action du Diable.

Coup de foudre et sorcellerie à Rosheim (1572)

« Le 7 avril 1572, à 5 heures du soir, la foudre frappa un clocher de Rosheim. Il brûla complètement et les cloches fondirent. La population, ignorante et superstitieuse, rendit responsables de ce malheur les méchantes femmes que l'on appelait sorcières *(Hexen)*. On arrêta et emprisonna immédiatement deux femmes et un homme, sur lesquels les soupçons s'étaient portés. On les tortura, de sorte que sous la douleur atroce, ils reconnurent que ce malheur était arrivé par leur action ou par l'accord qu'ils avaient donné au mauvais esprit. Là dessus, ils furent tous trois brûlés vifs le 31 mai. »

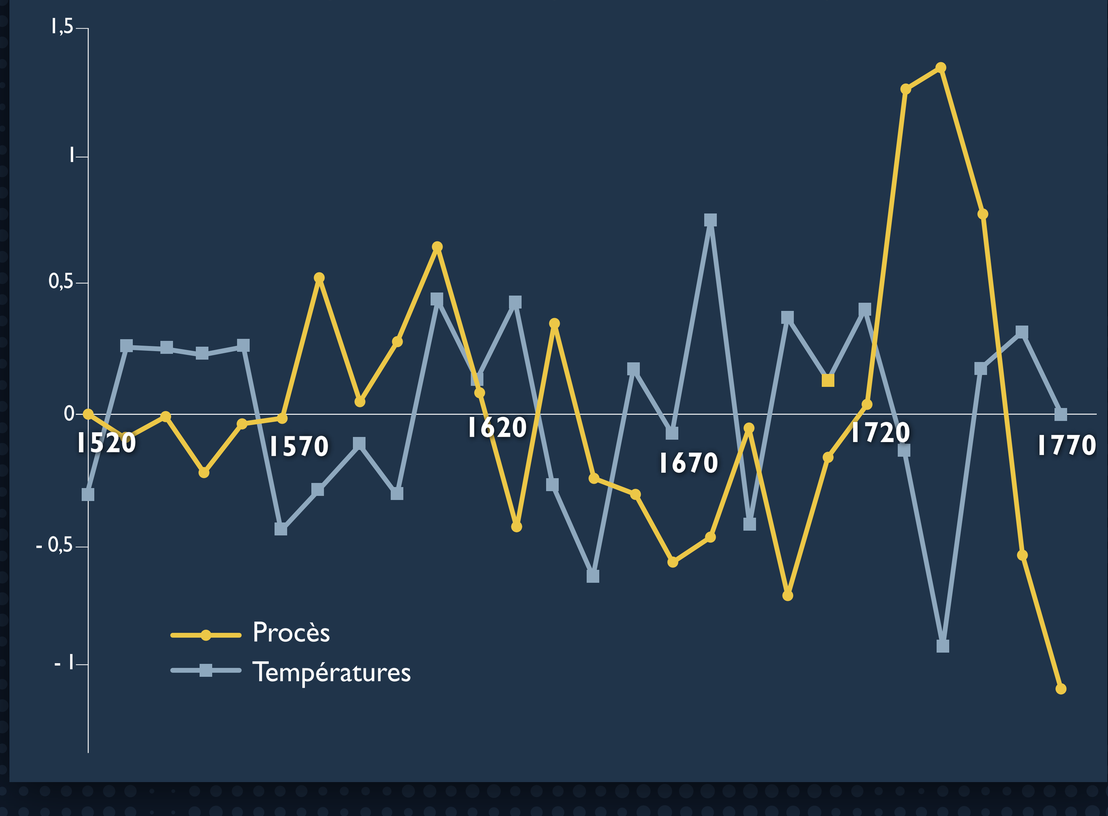
Source : Sebald Bühler (1604)

CE QUE NOUS APPREND LA RECHERCHE RÉCENTE

Ce que disent les enquêtes et les séries chiffrées

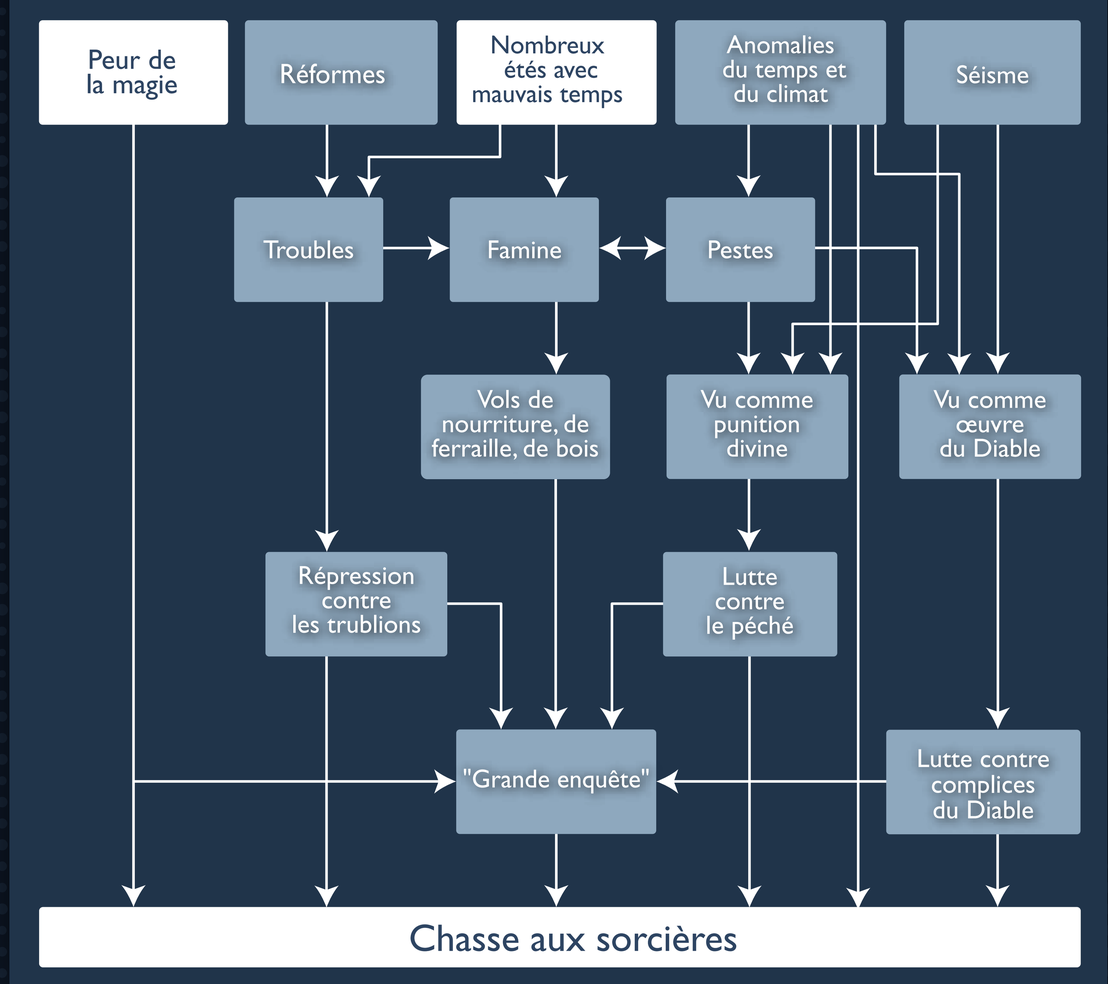
Le graphique montre la coïncidence des épisodes froids et des pics de procès.
Dans cet ensemble, il faut signaler l'entrée dans le Petit Âge Glaciaire, avec l'épisode de grêle du 3 août 1562, sur l'Allemagne centrale et occidentale.
La coïncidence se vérifie aussi localement, par exemple à Bamberg, Esslingen ou Eichstätt.

Température et procès de sorcellerie de 1520 à 1770
Oster, Emily, *Journal of Economic Perspectives*, vol. 18, n°1, hiver 2004, p. 220



Une analyse plus fine des données révèle la complexité du phénomène et les nombreux paramètres en jeu : météorologie, luttes de pouvoir, tensions sociales, croyances.

Mécanismes sociaux et climat dans la persécution des sorcières
Steffen Hans, *Blätter aus der Walliser Geschichte*, 2009, p. 217



Il existe réellement, à partir des années 1430, une méthode pour déclencher ces procès. Elle est utilisée par les juges ecclésiastiques et laïques, catholiques et protestants. On prétexte une épizootie, une grêle ou une sécheresse, et l'on cherche des responsables, avec l'aide du peuple, dont on a renoncé à combattre les superstitions.

Une réalisation **Les Ateliers de la Seigneurie** août 2017 / Texte et iconographie **Pierre Jacob** / Conception graphique & impression **www.pointcarre67.com**

LES PRINCIPALES LÉGENDES LIÉES AUX SORCIÈRES



Diable et sorcière transformés en loup et en chat
R.P. Guaccius, *Compendium Maleficarum.* Milan, 1626.

Les sorcières, haxa, ou jnaches dans le Pays Welche, reçoivent du Diable la capacité de se transformer en animal pour commettre leurs méfaits ou aller observer, voire espionner leurs voisins. Les formes animales qui reviennent le plus souvent dans les récits de type "légendes" sont le chat, le chien, le lièvre, le canard, la truie…

SURPRISE DE CHASSEUR

Il y avait autrefois à Sainte Croix aux Mines, un chasseur qui ne laissait pas passer un jour sans aller sur la piste du gibier. Son chien "Fidèle" suivait toujours les traces d'un lièvre extraordinaire. Dès que celui-ci recevait un coup de fusil, il se secouait et lâchait du poil. Cela se répétait tous les jours. Trouvant le fait très drôle, le chasseur eut l'idée de mettre quelque chose de béni dans son fusil. Ainsi armé, il retourna le lendemain et aperçut le même lièvre. Comme il voulait tirer, le lièvre s'écria :« Halte compère, c'est moi que tu veux tuer, il ne faut pas ! »
Tout surpris, il reconnut dans cette voix une personne de sa connaissance et vit que c'était même une femme avec laquelle il avait été parrain.

LE CHAT NOIR ENTREPRENANT

Un bouvier de la petite vallée avait raccompagné sa fiancée chez elle. Elle était originaire de Hohrod. Quand il se mit sur le chemin du retour, il se faisait tard. Il était à peine éloigné d'une centaine de mètres du village, qu'un chat noir se mit à le suivre. Plongé dans ses pensées, il ne le remarqua pas tout de suite. Mais, comme l'animal aux yeux verts étincelants venait tout le temps se fourrer dans ses jambes, il dut l'éviter à plusieurs reprises afin de ne pas trébucher. À la longue, il trouva que la plaisanterie avait assez duré et il voulut lui donner un coup avec le pied gauche. Mais son pied ne rencontra que le vide.
Le chat avait évité le coup et c'est une vieille femme toute ratatinée qui se dressa devant le jeune garçon. Elle leva le doigt d'un geste rageur et menaçant, et lui dit : « Mon cher, tu peux t'estimer heureux que tu ne m'aies pas touchée, car sinon, tu ne serais pas rentré en bon état aujourd'hui. Méfie-toi des chats noirs et ne leur fait aucun mal ».



Vol de sorcières (transformées en animaux) au sabbat
Ulrich Molitor, *De laniis et Phitonicis mulieribus*, Cologne, 1489.
Gravure sur bois.

LA SORCIÈRE COMME CHEVAL

Un homme de Bouxwiller a été tiré de son sommeil en pleine nuit par un bruit inhabituel, qui semblait provenir de l'écurie. Il se mit aussitôt debout et aperçut entre ses deux chevaux, qui bougeaient dans tous les sens, un troisième cheval noir comme le charbon, qui avait une crinière ébouriffée. Il voulut le sortir de l'écurie en le tirant par la tête, mais il rua et il dut s'en retourner sans avoir pu mener son projet à bien. Le lendemain matin, le cheval intrus avait disparu. Quelque temps plus tard, il entendit à nouveau le même bruit dans l'écurie et il trouva le cheval noir en compagnie de ses chevaux. Quand il remarqua qu'il n'avait pas de fers aux sabots, il réveilla vite le forgeron qui habitait à côté de lui, et celui-ci ferra immédiatement le cheval noir.
Le lendemain matin, on entendit, provenant d'une des maisons voisines, des gémissements et des cris poussés par une voix de femme. On y trouva la voisine alitée. Elle avait des fers à cheval cloués aux mains et aux pieds.

LE CHIEN DE MÜSLOCH

C'était la veille de Noël. Un homme et une femme de Müsloch se rendaient au village de Lièpvre, pour assister à une messe de minuit. En cours de route, ils aperçurent un gros chien étendu au milieu du chemin. La bête avait de gros yeux exorbitants. Lorsque le couple s'approcha de lui, le chien s'éloigna vers le bord de la route, mais l'homme, curieux, voulut le voir de plus près. Ce qu'ils virent alors les remplit de frayeur, car entre-temps, l'animal s'était transformé en femme portant "cornette". « C'est une sorcière ! » s'écria l'homme. Au même instant, la silhouette de la femme disparut.

LE POUVOIR DE FAIRE DES MALÉFICES

Les sorcières reçoivent également du Diable le pouvoir de faire des maléfices.

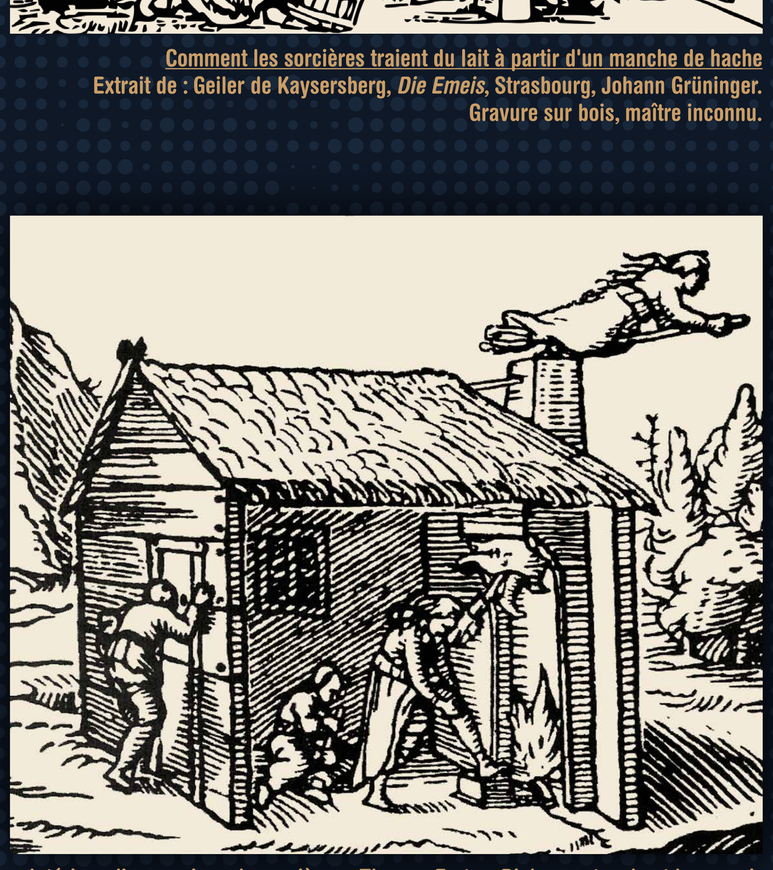


Comment les sorcières traient du lait à partir d'un manche de hache
Extrait de : Geiler de Kaysersberg, *Die Emeis*, Strasbourg, Johann Grüninger.
Gravure sur bois, maître inconnu.

Contre les animaux de la ferme :

Le lait des sorcières, Keskastel

Un valet de ferme originaire de Keskastel, et chargé de surveiller les troupeaux, rentra vers minuit du pâturage avec ses chevaux. Il devait passer devant la maison de la Bärekatt. À travers le trou de la serrure, il vit de la lumière dans l'étable. Poussé par la curiosité, il regarda à travers l'ouverture de la serrure, et il vit comment la sorcière était assise derrière sa vache et faisait couler du lait de la queue de la vache dans un seau. Il entendit le lait bruire. Soudain, la porte de l'étable tomba par terre, et la sorcière apparut sur le seuil. « Garde-toi », cria-t-elle en direction du jeune homme qui avait prit la poudre d'escampette, « de raconter à quelqu'un ce que tu viens de voir, sinon il t'arrivera malheur ! » Le jeune homme n'osa jamais raconter ce qu'il avait vu, il ne le fit qu'à l'article de la mort.



Intérieur d'une maison de sorcières - Thomas Erstus, Dialogues touchant le pouvoir des sorcières. Genève, 1579. Gravure sur bois.

Contre les personnes :

La Seppera d'Oberbreitenbach

Il y avait de nombreux cerisiers bien juteux et délicieux, à Oberbreitenbach, au lieu-dit "Kirchsupprücken". Un jour, deux garçons du village ne purent résister à la tentation de manger des cerises appartenant à la Seppere. Alors qu'ils étaient en train de les savourer, ils reçurent soudain une telle ruée de coups de bâtons sur le dos et sur les fesses, qu'ils se mirent à hurler comme des chiens battus. Le bâton invisible ne s'arrêta de les frapper que quand ils furent descendus de l'arbre et eurent pris la fuite vers la maison. Quand la Seppere avait aperçu de sa maisonnette les deux voleurs de cerises, elle avait pris le manche du balai et frappé vite et fort dans le feu du foyer. Chaque coup avait atteint douloureusement l'endroit visé.
La leçon servit mieux qu'une barrière autour du jardin. La jeunesse du village fit à chaque fois un grand détour autour du jardin ensorcelé.

Elles sévissent aussi contre les objets.



Sorcières faisant tomber la pluie - Ulrich Molitor, *De laniis et phitonicis mulieribus* (Des Sorcières et Devineresses). Cologne, 1489. Gravure sur bois.

Une réalisation **Les Ateliers de la Seigneurie** août 2017 / Texte et iconographie **Gérard Leser** / Conception graphique & impression **www.pointcarre67.com**

LES PRINCIPALES LÉGENDES LIÉES AUX SORCIÈRES



Des enfants de sorciers et sorcières sont présentés pour la première fois lors du sabbat
R.P. Guaccius, *Compedium Maleficarum.* Milan, 1626

LE SABBAT ET LES LIEUX DE RÉUNIONS

Le sabbat est décrit comme une assemblée de sorcières déchaînées et "échevelées" (elles ne portent pas la coiffe), qui se réunissent autour d'un arbre, de préférence un chêne. Il peut aussi prendre la forme d'une belle fête avec des invités, hommes et femmes, bien habillés, réunis dans un palais éclairé par des lumières extraordinaires, autour d'une table recouverte des mets les plus exquis, le tout avec le meilleur accompagnement musical. L'aspect "orgie sexuelle" qui fait partie des stéréotypes extorqués lors des procès aux "sorcières" sous la torture, n'apparaît pas dans le légendaire. Le terme même de "sabbat" n'existe pas dans les légendes alsaciennes, parfois il est question de "die Versammlung", la réunion.



Le Diable comme un amant – Ulrich Molitor, *De Lamiis et Pytjonicis mulieribus*, 1489.
Cette gravure sur bois est une des nombreuses illustrations que l'on trouve dans le traité sur la sorcellerie, *De Lamiis et Pytjonicis mulieribus* (Des sorcières et Devineresses), écrit et publié par Ulrich Molitor en 1489. Les gravures sur bois de Molitor éclairent les stéréotypes de sorcières qui se développent tant dans les mots que les images. Cette illustration explique les anciens et les nouveaux ingrédients de la croyance aux sorcières, ici le Diable comme un amant.

LES MALÉFICES CONTRE LES OBJETS

Un vieil homme de La Petite-Pierre se rendit un jour avec un valet, sur le Mittelberg, afin d'y quérir du bois. Pour ce faire, ils attelèrent deux chevaux et un bœuf. Le valet chargea un demi-stère de bois. Quand ils descendirent le "Kirschbamer Dele", les animaux s'immobilisèrent tout à coup. Aucun cri ne réussit à les faire avancer. Alors le valet déchargea la moitié du bois, umasonscht ! Rien n'y fit. Les animaux ne tirèrent pas davantage.
Dépité, le valet se rendit dans un buisson, afin d'y tailler un bâton. Tout à coup, il aperçut à quelque distance une vieille mendiante. « Aha, tu es là vieille sorcière ! », s'écria-t-il et, tout en proférant un juron grossier, il fit quelques pas en direction de la femme. Mais celle-ci prit précipitamment la fuite.
Le valet s'en retourna vers sa voiture. Le bois déchargé fut rechargé. Maintenant les animaux se mirent à tirer, et ils rentrèrent sans autres difficultés à la maison.



Diable et sorcières au sabbat, dansant au son du violon
R.P. Guaccius, *Compendium Maleficarum.* Milan, 1626

LES LIEUX LES PLUS CÉLÈBRES

- le Bastberg, près de Bouxwiller
- le Schneeberg, dans le secteur de Wasselonne
- le Bischenberg, non loin d'Obernai
- le Bickelstein, à côté d'Oberbronn
- le Buchelberg, du côté de Saverne
- la Hexenschule, au-dessus de Saint-Jean-lès-Saverne
- le col de la Perheux
- le Waldenstein et le Katzenberg, dans la vallée de la Bruche
- les prairies située au bord de l'Ill, vers Sélestat
- la fontaine des Kersels, entre Neubois et La Vancelle
- le Chalmont, qui s'appelle également Charlemont ou encore Chânemont, au dessus de La Vancelle
- le Rocher du Violon, à Musloch
- le grand Rocher du Brézouard
- le Letzenberg, près de Turckheim
- le Wurzelstein
- le Sattel et le Stemlisberg, dans la vallée de Munster
- le Hexengarten, dans les alentours du Grand Ballon
- le Bollenberg, qui domine Orschwihr
- le Hexenwald, aux environs de Mulhouse
- le Hexenstein, près de Rimbach, derrière Soultz, etc.



Le sabbat des sorcières
Hans Baldung Grien, gravure sur bois, 1508. Hans Baldung Grien (1484/85-1545) a représenté des sorcières comme aucun autre artiste de la Renaissance, dans des dessins, des gravures sur bois et des peintures. Ici dans une gravure sur bois de 1510, qui a été colorée plus tard, on perçoit l'expression d'un mélange de peur et de chimères.

LA RENCONTRE AU SOMMET DU BOLLENBERG

Claus, le scieur, s'en revenait d'Orschwihr, à l'heure des esprits. Il venait à peine d'avancer de quelques pas sur le plateau dénudé du Bollenberg, qu'il se retrouva soudain dans la salle éclairée d'un magnifique palais. Une joyeuse compagnie d'hommes et de femmes était assise autour de la table décorée de manière festive. Le président, une figure puissante à la barbe imposante, se leva de son siège et proposa au nouvel arrivant pour le moins étonné, une coupe pleine avec ces paroles d'invitation :
« Bienvenue, ami, au repas des joyeux. Vide cette coupe au nom de l'amitié fidèle ! ». Claus regarda avec méfiance les invités, puis il prit le gobelet, mais murmura en silence : « Bénédicité, Domine ». Et voici qu'en un seul instant tout disparut : le palais et la salle, la table et les invités. Claus se trouvait en pleine obscurité et tenait dans sa main : une tête de mort !

ON PEUT RECONNAITRE LES SORCIÈRES LA NUIT DE NOËL

Pour ce faire, la croyance populaire raconte qu'il faut emporter avec soi lors de la messe de minuit, la nuit de Noël : un œuf pondu le vendredi saint et dans lequel on a mis un trou, une dent de herse percée d'un trou, un tabouret fait de 9 essences de bois différentes ou un chiffon fait de 9 tissus différents. Au moment de l'élévation lors de l'eucharistie, alors que le prêtre bénit l'hostie, tous les sorciers et toutes les sorcières du village présents à la messe tournent le dos ostensiblement à l'autel et, seul celui qui est muni de ces objets peut les apercevoir.

Une réalisation **Les Ateliers de la Seigneurie** août 2017 / Texte et iconographie **Gérard Leser** / Conception graphique & impression **www.pointcarre67.com**

LA TOUSSAINT, LE SOUVENIR DES TRÉPASSÉS ET HALLOWEEN

Chaque société a besoin de mettre en place des rites qui lui permettent de se situer par rapport à ses morts, et d'établir une relation d'ordre symbolique avec eux, les rendant proches et en même temps, les maintenant dans une distance infranchissable par rapport aux vivants, de peur qu' ils ne se transforment en revenants qui viennent rendre visite à leurs parents ou tourmenter leurs descendants. Et bien que la mort soit passée sous silence et évacuée de la vie quotidienne, dans notre société soumise aux rythmes effrénés de la performance et de la rentabilité, il reste ce moment un peu hors du temps social ordinaire, où chacun a l'occasion de réfléchir à sa propre finitude, au sens de sa vie et au sens de celles qui l'ont précédée.

LA TOUSSAINT ET LE JOUR DES TREPASSES

S'il est un jour qui occupe une place particulière dans le calendrier, c'est bien celui de la Toussaint, *Allerheiliga*, qui ne peut être séparé de son complément, celui des Trépassés, *Allerseela*.
Nombreuses sont les personnes qui n'hésitent pas à faire un long trajet en voiture pour aller se recueillir sur les tombes des êtres chers. C'est un des moments où a lieu un chassé-croisé étonnant sur les routes de l'Alsace et de toute l'Europe, chacun sentant que c'est un devoir sacré que de se relier ainsi à la longue chaîne des générations et de se remémorer ceux qui ne sont plus, et dont il est issu.
Dans notre région, les cimetières sont fleuris abondamment, et c'est une véritable marée de chrysanthèmes qui envahit cet espace de silence et de repos éternel, momentanément animé par la foule des visiteurs. À l'entrée, chacun peut choisir et acheter le type de bouquet qu'il va mettre sur la tombe des êtres chers, la richesse de l'ornementation correspondant généralement à l'intensité des sentiments d'affection que ressentent les vivants pour leurs défunts, mais un seul bouquet peut également convenir.



C'est en 609 que le pape Boniface IV a dédié le temple du Panthéon, à Rome, au souvenir de tous les martyrs chrétiens, donc à tous les saints.
Fixée initialement au 13 mai, la fête de la Toussaint à été définitivement placée au 1er novembre par le pape Grégoire IV, en 875.
Le 2 novembre, jour des Trépassés, a été institué en 998 par Odilon de Cluny, abbé de la puissante abbaye bénédictine et bourguignonne de Cluny, et il s'est progressivement diffusé dans l'ensemble de l'Europe.
La veille du 2 novembre, des bougies sont allumées sur les tombes catholiques. Elles sont autant de prières montant vers le ciel, priant pour le repos des âmes des défunts, et exprimant l'amour des vivants pour ceux qui ne sont plus, mais qui sont présents dans le monde invisible de l'intercession et de la foi. Les cloches sonnent à 20 heures, cela porte toujours le nom de "*'s arma Seela lita*" (la sonnerie pour les pauvres âmes) et jusqu'à récemment, les servants de messe passaient de maison en maison, chantant une ritournelle, évoquant les âmes des défunts qui sont censées passer au cours de la nuit dans la société des vivants. En remerciement pour ce rite religieux d'intérêt général, ils recevaient des dons en nature ou en argent.





Les garçons évidaient des betteraves pour leur donner la forme approximative de têtes de morts, et y mettaient une bougie. Posées la nuit sur un rebord de mur ou de fenêtre, ces "têtes de morts" avaient pour fonction d'effrayer les vivants, et surtout les vieilles femmes très pieuses, rappelant à tous que cette nuit les morts rendent visite aux vivants.

HALLOWEEN OU LA FÊTE DE SAMHAIN

Depuis une quinzaine d'années un nouvel élément, d'origine américaine, prend pied en Europe et en Alsace. Il s'agit de "Halloween", contraction de "All hallow even", la veille de la Toussaint. L'origine de cette tradition est irlandaise et a été exportée aux États-Unis par les immigrants irlandais qui ont fui, au cours du 19e siècle, la misère qui sévissait dans leur pays. Dans le monde celtique, le 1er novembre est la fête de Samhain. C'est la plus grande fête du calendrier celtique, au cours de laquelle le monde ordinaire reçoit la visite de l'Autre Monde, celui des dieux, des fées et des morts. Ces êtres ont été diabolisés par l'Église et sont devenus des diables, des fantômes inquiétants, des squelettes qui se promènent dans le monde des vivants, et des sorcières ou des sorciers portant de grands et longs chapeaux pointus, symbole de la sorcière américaine.

Le héros de cette épopée est Jack O'Lantern, qui a réussi à berner à plusieurs reprises le Diable en étant plus malin que lui. Vexé, le Diable refuse de l'accueillir en enfer. Il est condamné à errer entre le ciel, la terre et l'enfer, transportant avec lui une citrouille, dans laquelle est déposée une braise qui lui permet de se chauffer et de s'éclairer. D'où l'importance de la citrouille, omniprésente et qui a remplacé la betterave aux États-Unis.





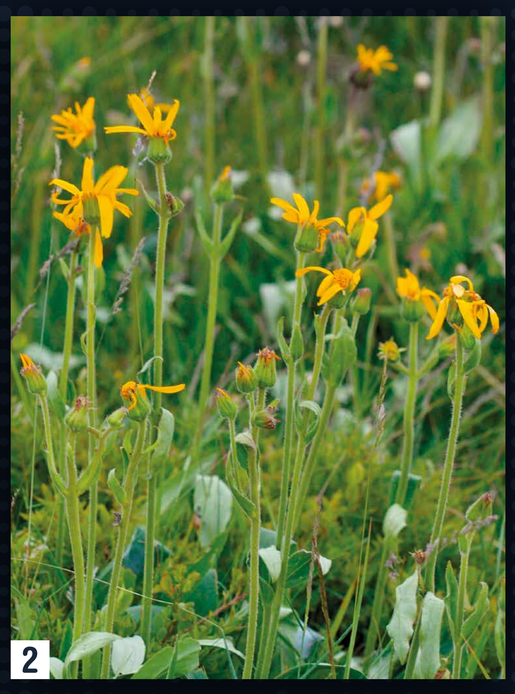
Halloween n'a pas vraiment pris chez nous, mais c'est l'occasion pour les enfants de faire des cortèges dans les villages et dans les villes. Ils sont déguisés, entre autres en sorciers et sorcières, et viennent quémander une obole à la porte des maisons. La formule rituelle est : « trick-or-treat, smell my feet or give me something good to eat » (farce ou gâteries, renifle mes pieds ou donne-moi quelque chose de bon à manger).

Une réalisation **Les Ateliers de la Seigneurie** août 2017 / Texte et iconographie **Gérard Leser** / Conception graphique & impression **www.pointcarre67.com**

PLANTES SORCIÈRES ET/OU MAGIQUES

Nombre de femmes accusées de sorcellerie et de fiançailles avec le Diable (n'oublions pas que les aveux des supposées sorcières étaient arrachés sous la torture), étaient les dépositaires du savoir traditionnel sur les vertus des plantes et de leur utilisation, à but thérapeutique ou autre.


1


2


3


4


5


6


7

PLANTES HALLUCINOGÈNES

Une catégorie de plantes particulières était les favorites des sorcières pour leurs voyages. Il s'agit de plantes à fort pouvoir hallucinogène, qui sont connues encore aujourd'hui pour leur toxicité, et donc à éviter. Il s'agit de la **POMME ÉPINEUSE** 1 *(Datura stramonium L.)*, **encore appelée "herbe aux sorciers",** ***Stachaepfel,*** une plante des terrains vagues, des décombres, assez répandue en plaine d'Alsace ; de la **JUSQUIAME** 2 *(Hyoscyamus niger L.)*, ***Bilsenkraut***, une plante relativement disséminée des terrains vagues, en forte régression actuellement ; et de la **BELLADONE** 3 *(Atropa belladonna L.)*, ***Tollkirsche, Teufelsgückle,*** qui se rencontre fréquemment sur les versants ensoleillés, en Alsace et dans les Vosges. Elle pousse communément dans nos contrées.
(Ces espèces sont mentionnées par Rodolphe Reuss, 1871)

CHAMPIGNONS TOXIQUES

Ajoutons à cela un champignon bien connu, l'**AMANITE TUE-MOUCHE** 4 *(Amanita muscaria)*, hautement hallucinogène et toxique. Ce champignon a été consommé rituellement dans certaines contrées d'Europe. Et un autre champignon plus petit, qui pousse sur les bouses de vaches sur les pâturages de la crête des Vosges, le **BONNET DE LUTIN** 5 *(Psilocybe semilanceata)*, ne manque pas de défrayer régulièrement la chronique. Hautement hallucinogène et toxique, ce champignon est réprimé par la loi !

PLANTES ET RITUELS MAGIQUES

Mais l'une des plantes les plus magiques par sa réputation et ses pouvoirs, était la **MANDRAGORE** *(Mandragora officinarum)*, ***Alraun***, dont la racine mystérieuse pouvait prendre la forme d'un homme ou d'une femme. Celui qui réussissait à s'emparer d'une telle racine attirait sur lui chance et bonheur, jusqu'à la fin de ses jours. Cependant, pour la sortir du sol, il s'exposait à de graves dangers. Il fallait attacher à la plante un chien noir qu'on avait affamé, puis après s'être bouché les oreilles, lui lancer un morceau de pain. Le chien bondissait, arrachait la plante qui poussait un cri et le chien tombait, mort. On pensait que la mandragore naissait du sperme des pendus.

L'**AIL VICTORIALE** 6 *(Allium victorialis)* est la forme alsacienne de la fameuse mandragore. C'est le grand botaniste natif de Munster, Frédéric Kirschleger (1804-1869), qui évoque dans le tome 3 de sa Flore d'Alsace, la croyance des marcaires des Hautes-Vosges dans les vertus de l'***Allium victorialis*** ou ***Ninihamala*** :
« Quand le fermier verra le Meum ou l'Arnica ou le Carvi, il saura vous en dire les vertus, remarque-t-il l'*Allium victorialis*, oh ! Alors sa physionomie prendra une mine mystérieuse. Vous connaissez cette plante ? "Dàs sìn nini Hämeler". Vous en faites usage ? Et le fermier se taira, de crainte de se compromettre auprès des divinités infernales, ou de passer pour un homme superstitieux. En effet, la Victoriale ne porte pas son nom en vain : par elle, on reste vainqueur de tous les maléfices de l'esprit de mensonge et de perfidie. La Victoriale placée sous le seuil de la porte de l'étable, empêche le malin esprit d'y entrer ».

Parmi les plantes qui peuvent jeter un mauvais sort sur autrui, la tradition nous rapporte qu'il suffit d'introduire dans l'embouchure de l'arrivée d'eau de la fontaine, un brin de **BOIS JOLI** ou **BOIS GENTIL** 7 *(Daphne mezereum)*, pour empoisonner l'eau que boiront les vaches.

CONJURER LE MAUVAIS SORT

Nombre d'autres plantes sont utilisées pour leur fonction apotropaïque, de protection contre les esprits du mal :
La **JOUBARBE** *(Sempervivum tectorum L.)*, ***Dàchwùrzel***, protège de la foudre.
L'**ARUM** *(Arum maculatum L.)* posé sous le seuil, protège le bébé des agressions maléfiques.
C'est aussi le cas du **BULBE DE GLAÏEUL** *(Gladiolus sp.)* et de la **CHÉLIDOINE** *(Chelidonium majus L.)* ***Haxakrüt, Haxamìlich.***
Le **BOULEAU** *(Betula ssp.)* ou le **GENÊT** *(Cytisus scoparius (L.) Link.)* servent à confectionner les balais pour nettoyer l'étable. Ces balais, posés à l'envers à l'entrée d'une étable, empêchent les sorcières de chevaucher les vaches.
Kirschleger mentionne le **SUREAU,** ***Holder*** *(Sambucus nigra L.)*, qui est présent devant chaque maison, chaque marcairie, car dans les vallées on le considère comme un arbre protecteur.
D'autres plantes à odeur forte ne sont pas en reste : **AIL**, **OIGNON**, **VERVEINE**, **MENTHE**, **SAUGE**, **CIBOULETTE**, **RUE**, **THYM SERPOLET** *(Geismajaron)*.
Le **GENÉVRIER** *(Juniperus communis L.)*, dont on fait des fumigations dans les étables pendant la période des 12 nuits entre le 25 décembre et le 6 janvier (s kleina Johr), protège le bétail.
Le **NOISETIER** *(Corylusavellana L.)* est l'arbuste par excellence de lutte contre les agissements des sorciers et sorcières.

Le prêtre bénit les rameaux : le buis, le houx, le thuya et les plantes apotropaïques qui protègent la maison de la foudre et de l'incendie. Mais ces plantes bénies, apposées au-dessus du linteau des portes, ou derrière le crucifix, dans le "coin du Bon Dieu", apportent également prospérité et renouvellement, protection contre le mauvais esprit. La croyance en ces mauvais esprits s'avère particulièrement vivace dans les vallées vosgiennes des deux versants. Les mauvais esprits sont nommés dans nos traditions respectives, tels : le ***Schràtzmannala***, un gnome qui s'assied sur la poitrine des gens pendant leur sommeil, ou "sôtré" dans les vallées des Vosges occidentales, ainsi que "Pfaffagajàgs" (la chasse sauvage), dans la vallée de Munster.

Une réalisation **Les Ateliers de la Seigneurie** août 2017 / Texte et iconographie **Gérard Leser** / Conception graphique & impression **www.pointcarre67.com**

MEMENTO MORI : SOUVIENS-TOI QUE TU ES MORTEL



"Memento Mori" – On désigne par ce terme toutes les images ou objets comportant ou représentant une tête de mort. Ce symbole est censé rappeler à chacun que, riche ou pauvre, nous sommes tous égaux face à la mort. Le texte de cette image montre que Pape, empereurs, rois, princes, bourgeois ou paysans, vieux ou jeunes, au royaume des morts, tous sont pareils.

Comme des milliers de français, vous avez peut-être vu le film "Les Visiteurs" et souri aux déboires d'un chevalier et de son valet découvrant électricité, téléphone, eau potable, robinet ou voiture, autant d'objets dont ils ignoraient totalement l'usage. Ici, vous allez pénétrer dans un monde très éloigné de votre mode de pensée et c'est vous qui allez devenir des "Visiteurs" !

LA PEUR DE LA MORT, SOURCE DE TOUTES LES CROYANCES

Dans le monde rural de la fin du Moyen Âge, l'espérance de vie se situe sous les 30 ans. C'est un monde dans lequel les médicaments n'existent pas, l'exercice de la médecine et l'hôpital sont tenus par des moines ou des sœurs au sein des couvents, la chirurgie est considérée comme du charlatanisme et la dissection ou l'autoscopie (moment d'hallucination durant lequel une personne voit tout ou partie de son corps en double) sont interdits par l'Église. Il n'y a ni école ni instruction et tout essai scientifique est sévèrement réprimé (Galilée). L'enfant a moins de valeur qu'un cochon, car chaque nouvelle naissance signifie une bouche supplémentaire à nourrir. Cet enfant non désiré est parfois étranglé par la sage-femme (contre rémunération) à la naissance, ou tout simplement abandonné et voué à une mort certaine (le Petit Poucet, Hansel et Gretel).



Hansel et Gretel – Tableau d'Arthur Rackham, peint en 1909. Les contes des frères Grimm : Hansel et Gretel sont les enfants d'une famille tenaillée par la faim, qui pousse les parents à abandonner leurs enfants dans la forêt, où ils pensent qu'ils seront dévorés par des bêtes sauvages.

Parmi les rites entourant la naissance à cette époque, il reste bien des zones d'ombre, volontairement omises ou non par les ethnologues. Ainsi, personne n'est vraiment en mesure de dire où sont passés les cadavres des milliers de bébés morts-nés qui, du fait du péché originel et de l'absence de baptême, n'ont pas eu le droit de sépulture au cimetière.
Et que dire du simulacre pratiqué dans les "sanctuaires à répit" où on amenait le bébé mort. Le prêtre ou l'autorité religieuse, après des prières et des bénédictions, déclarait que le bébé était, pendant quelques secondes, revenu à la vie, secondes que le prêtre aurait mises à profit pour baptiser le nourrisson.
Selon la croyance populaire, le "répit" est, chez un enfant mort-né, un retour temporaire à la vie le temps de lui conférer le baptême, l'enfant pouvant de ce fait, entrer en paradis au lieu d'errer éternellement dans les limbes où il serait privé de la vision de Dieu. Le répit n'est possible qu'en certains sanctuaires, le plus souvent consacrés à la Vierge, dont l'intercession est nécessaire pour obtenir un miracle. C'est à Kintzheim pour le Bas-Rhin et à Thann pour le Haut-Rhin, que l'on trouve ces sanctuaires à répit. Ces pratiques peuvent également avoir lieu dans des couvents, comme par exemple celui des Tiercelines à Ensisheim.

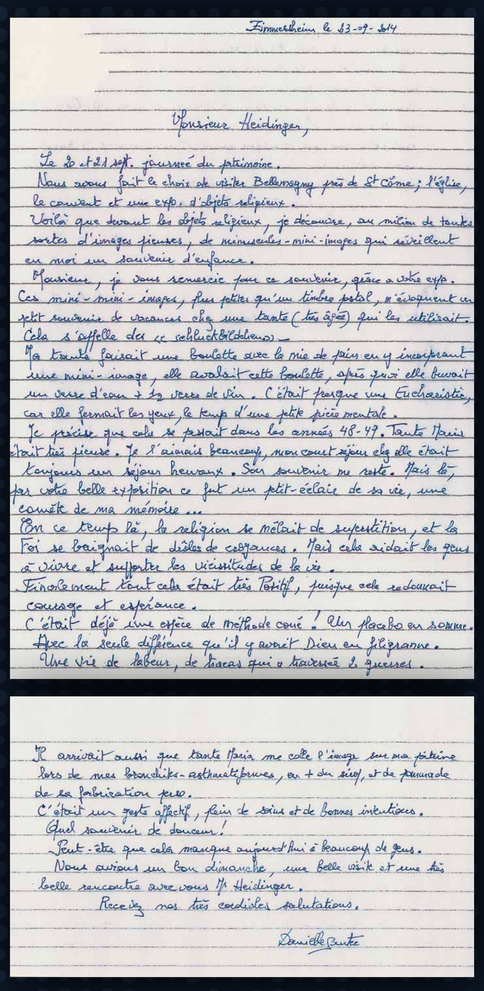
Mais, c'est également un monde où l'Église omnipotente réduit la vie à la souffrance (il faut souffrir pour mériter le Ciel), en proscrivant toutes formes de plaisir. Surtout, l'Église enferme le croyant dans le carcan de la peur de la mort et la recherche du salut de l'âme. Il n'est alors pas étonnant que le paysan ait cherché en dehors de l'Église, des moyens de protection transmis de générations en générations, qu'il peut utiliser en secret, mais sans contrainte.



Enterrement d'un nouveau-né près d'un sanctuaire à répit – Miniature du 15e siècle.

ORIGINE DES OBJETS EXPOSÉS

Nous sommes persuadés que, parmi les objets exposés, il y en a certains dont vous n'avez jamais entendu parler. Pourtant, pour la majorité d'entre eux, ils ont été collectés sur les marchés aux puces et les brocantes d'Alsace. Si vous êtes des habitués de ces manifestations, il est probable que vous soyez passés à côté de certains d'entre eux, sans même vous en rendre compte, pas plus d'ailleurs que les vendeurs. Si vous ne les connaissez pas, c'est simplement parce que les progrès de la science et de la médecine les ont placés, à partir du début du 20e siècle, au rayon des souvenirs et des superstitions. Mais, dans certains milieux ruraux, par exemple le Sundgau, les billets de protection, comme le témoigne la lettre ci-dessous, ont continué à être utilisés jusque dans la seconde moitié du 20e siècle.



Une enquête réalisée dans le cadre de la sorcellerie, nous a conduits auprès du docteur Kaszuk, l'un des trois médecins en activité vers 1950, dans le Sundgau. Il nous a raconté l'histoire suivante : « Après la seconde guerre mondiale, certains de ses patients lui ont ramené de nombreux objets et billets de protection hérités de leurs parents, en lui disant : on vous ramène ces objets, on n'en a plus besoin, maintenant nous avons un médecin ».



Livre de 460 pages imprimé à Ulm en 1659 ayant comme titre : "Geistliches Donner und Wetter Buchlein" – Il contient les croyances de l'époque sur l'origine du tonnerre et de la foudre et la manière de les affronter.

C'est dans ce cadre peu réjouissant que vous allez découvrir, dans cette section de l'exposition, des rites et des objets fort éloignés des traditions de l'Église.
Cependant, avant de porter un quelconque jugement sur l'efficacité de ces rites et croyances - qu'à tort on qualifie souvent de superstitions -, replacez-les dans le cadre décrit ci-dessus. Souvenez-vous aussi, que les neurones de l'ordinateur qui font fonctionner notre cerveau, ne sont pas configurés pour porter un jugement sur des croyances dont nous ne pouvons deviner les causes et les origines.

Lettre de Mme Sauter

ORIGINE DES CROYANCES

Depuis l'aube de l'humanité, l'homme est terrorisé par la puissance dévastatrice de la Nature. Ignorant totalement ses causes ou ses origines, il tente d'abord de trouver des réponses auprès des esprits de la Nature elle-même, s'adonnant alors à l'animisme (croyance qui attribue une âme à tout ce qui existe dans la Nature), puis se place sous la protection d'une entité bienveillante, pratiquant alors le totémisme (un totem est un être mythique -animal, végétal ou objet naturel-, considéré comme un esprit protecteur et vénéré comme tel). Par la suite, avec le développement de son intelligence, il cherche l'origine de ces phénomènes dans des puissances surnaturelles auxquelles il donne le nom de Dieu, par exemple. La religion est née, entraînant avec elle la croyance que le fait d'invoquer sa protection peut préserver l'homme de toutes les calamités.
La croyance est un phénomène universel, commun à toutes les civilisations, toutes les religions, c'est-à-dire à tous les êtres vivants.
L'élément primordial qui relie toutes les croyances et toutes les religions, depuis l'animisme jusqu'au monothéisme, semble être la peur irraisonnée de la mort et la question de la survivance de l'âme. Certains pensent même que les divinités seraient nées de l'angoisse de la mort.

Les premières marques de rites funéraires destinés à accompagner l'âme du mort dans l'au-delà, apparaissent vers 300 000 avant Jésus-Christ. Au cours des milliers d'années suivants, l'espoir d'une vie après la mort reçoit des noms différents, selon chaque civilisation : réincarnation, métempsychose ou finalement résurrection, conditionnant bien souvent la vie des hommes. Contrairement aux progrès des civilisations, les croyances religieuses ont certes évolué, mais à un rythme beaucoup plus lent. Ainsi, l'Église ne reconnaît qu'en 1741 que la Terre est ronde et qu'elle tourne autour du Soleil, alors que les marins font le tour de la Terre depuis déjà deux siècles.

Les croyances ont accompagné les hommes pendant des millénaires, puis brutalement, elles se sont effondrées face au progrès fulgurants de la médecine, des sciences et à la révolution industrielle. Alors, le fossé séparant les croyances et la religion des sciences, a commencé à se creuser. Plus les sciences ont progressé, plus la religion et les croyances ont décliné, mais pas au même rythme. Si aujourd'hui les églises sont vides, les cabinets des voyants, des astrologues, des devins et autres diseurs de bonne aventure, affichent complet. Cela démontre bien ô combien les croyances sont incontrôlables et intemporelles.

Une réalisation **Les Ateliers de la Seigneurie** août 2017 / Texte et iconographie **Raymond Heidinger** / Conception graphique & impression **www.pointcarre67.com**

CLASSEMENT DES RITES ET DES OBJETS DE PROTECTION



Inquisiteur : Au nom de Dieu

UN BOUCLIER SPIRITUEL CONTRE LE DIABLE

Tous les rites et les objets de protection ont la même origine et la même fonction : se protéger des agissements du Diable et de ses serviteurs : les sorciers et les sorcières.
Les objets religieux que vous trouverez dans cette exposition, qu'il s'agisse d'une médaille, d'une image, d'un tableau ou d'un souvenir de pèlerinage, constituent un bouclier spirituel contre le Diable. Cependant, d'autres objets issus des croyances populaires, font partie de la même panoplie, mais se rapprochent plus de la magie que de la religion.
Mais, avant de les énumérer, il faut apporter une précision : catholiques, protestants et juifs considèrent le Diable comme l'origine de tout Mal, l'ennemi de Dieu et donc des Hommes. Les moyens donnés aux hommes dans cette lutte sans fin, sont totalement différents selon la religion à laquelle chacun appartient.

Si la presque totalité des objets exposés est à connotation catholique, cela vient de trois faits précis :

1. Les catholiques sont majoritaires en Alsace.
2. L'Église catholique s'est dotée de tout un arsenal de rites (les sacrements) et d'objets (les sacramentaux), qui n'existent pas au sein des deux autres religions.
3. Les rites et objets de protection existent pour le judaïsme, mais sont très difficiles à trouver et possèdent une sacralité que nous ne maîtrisons pas.

LES RITES ET OBJETS DE PROTECTION RELIGIEUX

Les sacramentaux

A l'inverse des sacrements, les sacramentaux sont des rites mineurs. Ce sont des objets consacrés par l'Église catholique, suivant des rites bien précis consignés dans des ouvrages propres aux grands évêchés, "*Rituale argentinense*" pour celui de Strasbourg.

Bien que dits "mineurs", ils sont eux-mêmes divisés en deux catégories :

- Les sacramentaux majeurs, qui sont surtout des bénédictions : bénédiction d'un champ, d'une maison ou d'un troupeau.
- Les sacramentaux mineurs, qui se regroupent en une foule d'objets bénis à porter ou à utiliser tous les jours et en tous lieux, pour se protéger de l'emprise du Diable et des sorcières (« ... *ne nous soumet pas à la tentation et délivre nous du mal*...» dit la prière du croyant, le mal étant le Diable).

L'exposition présente les sacramentaux les plus utilisés, intégrant les rites relatifs au culte des saints :

- Eau bénite
- Crucifix
- Images de protection
- Reliquaires
- Chapelets
- Médailles de protection
- Scapulaires
- Agnus Dei
- Ex-voto et pèlerinage

Chaque catégorie ci-dessus est accompagnée d'un court résumé précisant l'origine, l'historique et la fonction de chaque objet.



Image du 18e siècle sur laquelle on voit le crâne d'Adam dévorer le serpent du péché – L'utilisation du crâne dans l'imagerie populaire religieuse remonte à la "Légende dorée" de Jacques de Voragine (1228-1298). Les croix mortuaires, avec une tête de mort sous les pieds de Jésus, signifient la victoire de la vie (la résurrection de Jésus) sur la mort. C'est pour cette raison qu'on en plaçait une sur la poitrine de la personne décédée, afin qu'elle l'imprègne de sa puissance salvatrice. Cette croix était retirée au moment de la mise en bière et gardée dans la famille, jusqu'au prochain décès.

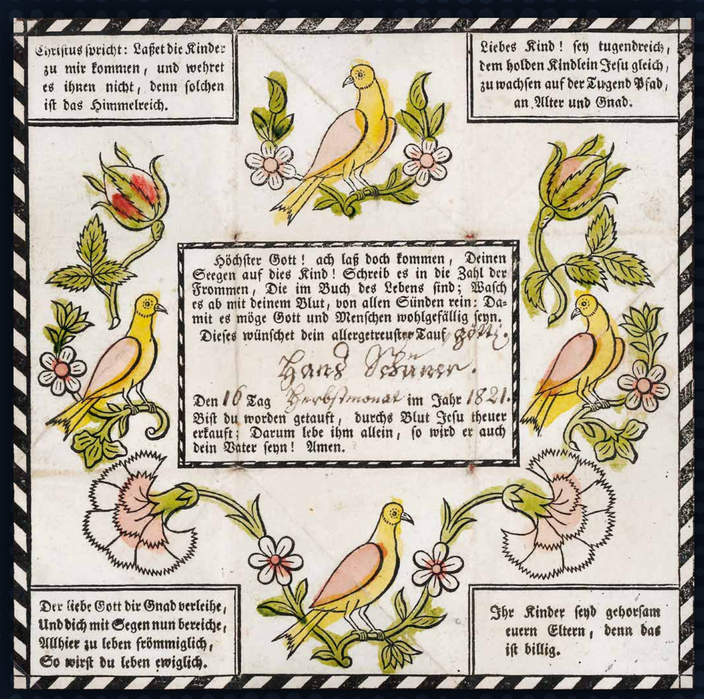
Les sacrements

Après plus de quinze siècles de présence chrétienne, la dernière génération qui a grandi avec la célébration des sacrements, est en train de s'éteindre. Bientôt les cloches ne sonneront plus que le glas pour les enterrements.
Les sacrements sont des rites destinés à renforcer la communauté catholique face aux autres religions, au paganisme et au Diable. Ils sont au nombre de sept, et dits majeurs, car institués par Jésus lui-même.
Trois sont des sacrements d'initiation : le baptême, l'eucharistie et la confirmation.
Deux sont des sacrements de guérison : la confession et l'onction des malades. Deux sont des sacrements d'engagement : le mariage et l'ordination.
Le plus important de ces sept sacrements est le baptême, qui conditionne les six autres. Chaque naissance est gage d'avenir pour l'humanité et chaque baptême est garant du maintien de la communauté chrétienne.

Bien que l'importance des sacrements ait considérablement diminué, ils existent toujours, c'est pourquoi ne sont présentés que quelques échantillons de ces rites :

- Lettre de baptême (Goettelbrief)
- Tableau souvenir de mariage
- Attestations de confession
- Souvenirs d'ordination

Autant de rites et de souvenirs que les jeunes générations ne connaissent déjà plus.



Lettre de baptême du 16 septembre 1821



Billet de Sainte Agathe du 20e siècle protégeant la maison contre l'incendie
La bénédiction des billets de Sainte Agathe, tous les 5 février, s'accompagne souvent de celles de petits pains qui représentent les seins coupés lors du martyr de la sainte. Cette tradition se perpétue encore dans les paroisses placées sous sa protection : Gundolsheim, Niederentzen, etc.



Image de pèlerinage, appelée Spickelbild, de la Vierge d'Eisiedeln
Gravure du 18e siècle.

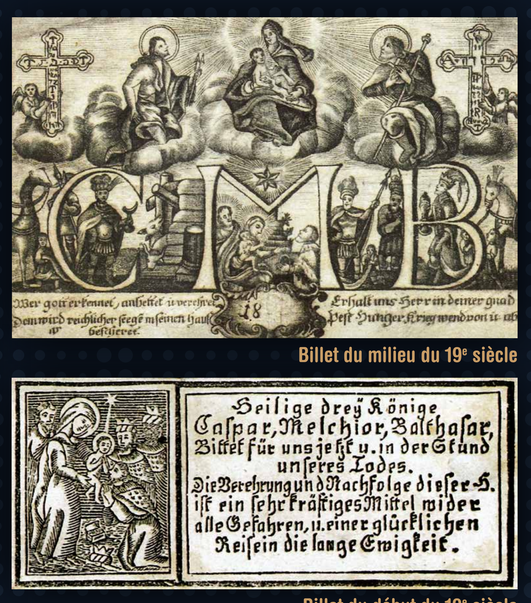


Ensemble de 5 Schluckbildchen différents
Les Schluckbildchen ou les Esszetel (billets à avaler ou à manger) sont des minuscules gravures représentant la Vierge d'un pèlerinage, l'image d'un Saint, ou quelques mots tirés de la Bible. Les pèlerins, à leur retour, les incorporaient dans la pâte du pain, dans le fourrage du bétail ou les faisaient tremper dans un liquide, avant de les avaler. Cet usage est connu dans de nombreuses religions. Chez les musulmans, on copiait des versets du Coran sur des billets avec de l'encre à base d'eau de rose, mélangée à du safran.

Billets des Rois Mages – Ils sont toujours bénis le 6 janvier, jour de l'Épiphanie. Le texte de ces billets varie en fonction des époques. Ils peuvent aussi bien protéger contre les dangers liés aux voyages que contre la maladie et les intempéries. Dans le 1er cas, ils sont fixés dans les malles, dans l'autre à l'intérieur des maisons ou des étables.



Billet de la fin du 18e siècle



Billet du milieu du 19e siècle

Billet du début du 19e siècle



Petit autel portatif de voyage (18e siècle) – Les deux croix à l'intérieur des portillons représentent celles des deux larrons crucifiés en même temps que Jésus, qui a dit au bon larron : « ce soir même, tu seras avec moi au Paradis ». Aux 18e et 19e siècles, il était courant, lors d'un voyage, que les gens emportent avec eux un petit autel portatif. Le soir venu, à l'auberge, il était ouvert et posé sur la table de nuit pour faciliter la prière. Ces autels avaient la plupart du temps la statuette de la Vierge comme motif.

Une réalisation Les Ateliers de la Seigneurie août 2017 / Texte et iconographie Raymond Heidinger / Conception graphique & impression www.pointcarre67.com

LES RITES ET LES OBJETS DE PROTECTION DES CROYANCES POPULAIRES



Le fer à cheval
Il est fixé aux portes des maisons ou des étables pour les protéger contre toute intrusion du Diable et des sorcières. Mais c'est également un symbole de bonheur pour tous les occupants, à condition qu'il soit fixé, jambages vers le haut, comme le montre la photo.

Si les croyances religieuses sont issues des dogmes de la théologie, les croyances populaires plongent leurs racines dans la sociologie, l'anthropologie, l'ethnologie et l'astrologie. Elles peuvent aussi bien découler du paganisme de l'Antiquité, que de la théorie dite des "humeurs" ou de la théorie des "signatures".
Contrairement à une idée reçue, le domaine des croyances populaires est d'une extrême complexité, qui a souvent amené les historiens et les chercheurs à les balayer d'un revers de la main.

Beaucoup de visiteurs seront marqués par le cadavre momifié du chat exposé ici. Dans l'Antiquité, pour appeler la protection des Dieux, il fallait sacrifier une personne humaine. Les rites barbares se sont perpétués chez les Aztèques au 14e siècle et jusqu'à une période contemporaine, chez les Dogons du Mali, ainsi qu'au royaume de Dahomey (un ancien royaume africain, dans l'actuel Bénin).
Le christianisme a interdit les sacrifices humains, mais a continué à tolérer le sacrifice des animaux dits "chtoniens", c'est-à-dire ceux qui voient dans les ténèbres ou vivent sous terre, dans le royaume du Diable.

De tous les animaux, ce sont les chats et les chouettes qui ont payé le plus lourd tribut ; le chat, parce que l'on croyait que les sorcières se métamorphosaient la nuit en chat noir ; la chouette, parce que son cri au-dessus de la maison y annonçait une mort imminente. L'Église catholique ne pouvait ignorer ces pratiques, car, pendant tout le Moyen Âge, le chat fut victime d'un déchainement de violence inouïe. Il apparaissait souvent dans les procès de sorcellerie, où il était notamment accusé de participer aux sabbats. Dans beaucoup de villes d'Europe, pendant le Carême, on organisait des bûchers sur lesquels on brûlait des centaines de chats noirs. Les malchanceuses bêtes étaient enfermées dans un grand sac, au bout d'un mât surplombant le brasier. Puis on coupait la corde, précipitant le sac et les chats dans les flammes du bûcher. Une fois la crémation terminée, chacun recueillait une poignée de cendres, qu'il allait répartir autour de sa maison et dans les champs. Le dernier autodafé de chats eut lieu en 1777 à Metz, à la Saint-Jean.

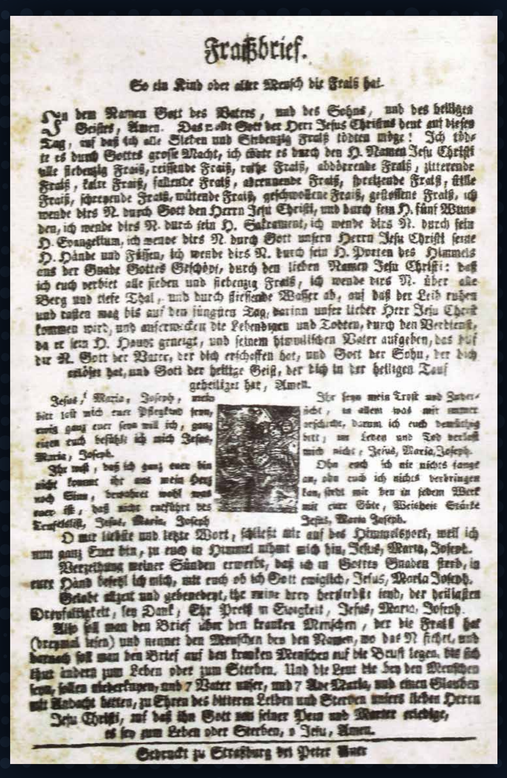
Mais la réalité de l'aversion de l'Église catholique à l'égard des chats et des chouettes est toute différente. Lors de son avènement, le christianisme voulut éradiquer toutes les croyances issues du paganisme. Or, chez les Égyptiens, les chats étaient considérés comme sacrés, et personnifiés par la déesse Bastet. Et, chez les Grecs, la chouette était l'animal sacré de la déesse Athéna. Ainsi, pour supprimer les dieux païens, il fallait supprimer les animaux qui les symbolisaient. Tous les rites et les objets de protection ont un fondement historique, que ce soient les billets de protection, appelés "charmes" (du latin carmina), les billets à avaler, ou les vierges à gratter.

Les rites et les objets populaires se répartissent en trois grandes catégories :

- Les rites et les objets utilisés pour combattre le Diable, les sorciers et sorcières et les esprits malfaisants.
- Les rites et les objets destinés à protéger la maison, les champs et le bétail contre les incendies, la foudre, les tempêtes, les inondations et tous les aléas climatiques.
- Les rites et les objets servant à la lutte contre les maladies, les épidémies et pour prolonger le plus longtemps possible l'existence humaine.

OBJETS POUR GUÉRIR, OBJETS POUR MAUDIRE

Autant il est facile de classer et de définir les objets de dévotion, autant il est difficile de trier et de classer les objets de protection dits "populaires", souvent assimilés à des amulettes. L'exemple le plus classique est celui du fer à cheval qui, dans le temps, était fixé à la porte des étables pour protéger le bétail.
En 959, un maréchal-ferrant de Canterbury reçut la visite d'un étrange visiteur, qui lui demanda de mettre un fer à cheval à l'un de ses pieds fourchus. Il comprit immédiatement qu'il avait affaire au Diable. Très calmement, il lui expliqua que pour réaliser son travail, il était obligé de l'enchaîner au mur, comme il l'aurait fait pour un cheval. Puis, il utilisa des clous tellement longs qu'ils traversèrent la corne du pied pour attaquer la chair de la jambe, obligeant le Diable à demander grâce. Dunstan rassembla alors une foule de gens et, devant eux, il obligea le Diable à faire le serment de ne jamais s'attaquer aux habitants d'une maison où un fer à cheval était fixé à la porte. Depuis cette époque, tous les chrétiens utilisent le fer à cheval comme objet de protection. Dunstan quitta son humble atelier et devint archevêque de Canterbury. Quant au Diable, le souvenir de la douleur lui fit prendre les clous, et le fer en général, en horreur.


Fraißbrief.
So ein Kind oder alter Mensch die Fraiß hat.
In dem Namen Gott des Vatters, und des Sohns, und des heiligen Geists, Amen. Das verleih Gott der Herr Jesus Christus heut auf diesen Tag, auf daß sich alle Sieben und Siebenzig Fraiß tödten müge! Ich töde sie durch Gottes große Macht, ich tödte sie durch den H. Namen Jesu Christi alle siebenzig Fraiß, reissende Fraiß, rothe Fraiß, abdörrende Fraiß, zitternde Fraiß, kalte Fraiß, fallende Fraiß, abnehmende Fraiß, heulende Fraiß, stille Fraiß, schreyende Fraiß, wütende Fraiß, geschwollene Fraiß, gefressene Fraiß, ich wende dirs N. durch Gott den Herrn Jesu Christi, und durch sein H. fünf Wunden, ich wende dirs N. durch sein H. Sakrament, ich wende dirs N. durch sein H. Evangelium, ich wende dirs N. durch Gott unsern Herrn Jesu Christ seine H. Hände und Füssen, ich wende dirs N. durch sein H. Pforten des Himmels aus der Gnade Gottes Geschöpf, durch den lieben Namen Jesu Christi: daß ich euch verbiet alle sieben und siebenzig Fraiß, ich wende dirs N. über alle Berg und tiefe Thal, und durch fürfließende Wasser ab, auf daß der Leib ruhen und rasten mag bis auf den jüngsten Tag, darinn unser lieber Herr Jesu Christ kommen wird, und auferwecken die Lebendigen und Todten, durch den Verdienst, da er sein H. Haupt geneigt, und seinen himmlischen Vater aufgeben, das dir dir N. Gott der Vatter, der dich erschaffen hat, und Gott der Sohn, der dich erlöset hat, und Gott der heilige Geist, der dich in der heiligen Tauf geheiliget hat, Amen.
Jesus, Maria, Joseph, stehet mir bei, helft mich euer Pfleglind heut, ganz euer sein will ich, ganz eigen euch besitzt ich mich Jesus, Maria, Joseph.
Ihr wolt, daß ich ganz euer bin nicht kommt ihr aus mein Herz besitzet wohl auch Sinn euer ist, daß mich erfährt des Kreutzes, Jesus, Maria, Joseph
O mir tödtet und letzte Wort, schließt mir auf des Himmelspforte, weil ich ganz Euer bin, zu euch in Himmel nimmt mich hin, Jesus, Maria, Joseph.
Verzeihung meiner Sünden erwerbt, daß ich in Gottes Gnaden sterb, in eure Hand befehl ich mich, mit euch ob ich Gott ewiglich, Jesus, Maria Joseph.
Gelobt sey und gebenedeyet, ihr reine drey herfürbitt sind, der heiligsten Dreyfaltigkeit, sey Dank, Ehr Preiß in Ewigkeit, Jesus, Maria, Joseph.
Also soll man den Brief über den kranken Menschen, der die Fraiß hat (dreymal lesen) und nennet den Menschen bey den Namen, wo das N. stehet, und darnach soll man den Brief auf den kranken Menschen auf die Brust legen, bis sich ihme ändern zum Leben oder zum Sterben. Und die Leut die bey den Menschen seyn, sollen niederknyen, und 7 Vater unser, und 7 Ave-Maria, und einen Glauben mit Andacht beten, zu Ehren des bittern Leiden und Sterben unsers lieben Herrn Jesu Christi, auf daß ihn Gott aus seiner Huld und Gnaden erledige, es sey zum Leben oder Sterben, o Jesu, Amen.
Gedruckt zu Strassburg bei Peter Auer

Fraisenbrief imprimée par Peter Auer à Strasbourg, au 18e siècle – Il s'agit d'une lettre de protection qu'il fallait poser sur la poitrine du malade ou du mourant et, après avoir récité sept Pater et sept Avé, attendre qu'il guérisse, ou qu'il meurt ! Le texte précise que la lettre était efficace pour dix-sept maladies différentes.



Bonnet de la Saint Valentin, appelé Fraisenhaub (18e siècle)
Il était placé sur la tête du malade, surtout en cas de crise d'épilepsie. Les convulsions d'un épileptique, lors d'une crise, faisaient attribuer cette maladie au Diable.
Nous connaissons un autre bonnet à Rouffach, qui, au 16e siècle, était un lieu de pèlerinage important. Les malades de toute l'Europe venaient y chercher guérison auprès de Saint Valentin, patron de la Ville.



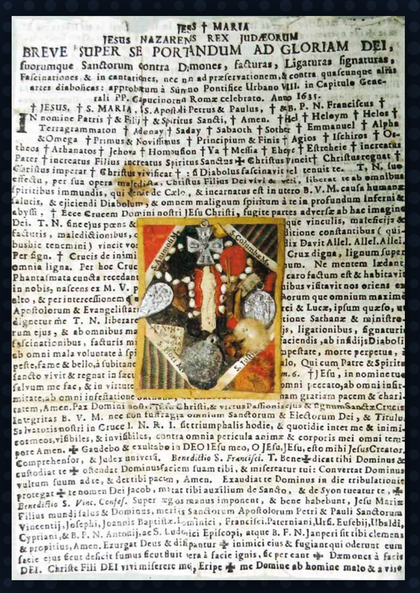
Un Wettersegen – C'est un billet de protection qu'on accrochait à l'intérieur des fermes pour se protéger de la grêle, de la foudre et de toutes les calamités naturelles. Il faisait appel aux Rois Mages, Melchior, Gaspard et Balthazard, mais également à des bénédictions chrétiennes et kabbalistiques.



Wettersegen géant fixé sur l'arrière d'un chalet du parc Reinach à Hirtzbach

Das Huezly staht in Gottes Hand
Drum O Herr behût es wor Feuer und Brandt
Für all Ungluck sonst auch Wasser Noth
Mit einem Wort lasse halt stoh Wies stoht.

Cette maisonnette est dans la main de Dieu
Donc ô Dieu protège-la du feu et de l'incendie
Contre tous les malheurs et aussi contre la sécheresse
En un mot laisse-la dans l'état où elle est.



Breverl du 18e siècle – Ce billet de 18 cm de haut sur 12 cm de large est entièrement utilisé recto verso par des textes latins commençant par les invocations à Jésus, Marie, aux apôtres Pierre et Paul, à Saint François, aux noms du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Puis, apparaît toute une série de noms issus de la kabbale : Hel, Heloym, Helios, Tetragrammaton, Adonay, etc. (Voici certains des mots inconnus que le Malleus Maleficarum aurait condamné !)

Agrandissement du cœur du Breverl
Il se compose de billets, médailles, graines et vierge. Chaque élément a un rôle bien précis : au milieu, une petite Schabmadonna. À gauche, une petite médaille représentant la langue de Saint Népomucène qui protège des médisances. À droite, une petite médaille de Saint Benoît qui protège des sorcières. Au-dessus, une petite croix aux cinq plaies contre les intempéries. En bas, une petite médaille de Saint Benoît (ancienne forme) contre les sorcières. Quatre phylactères aux noms des Saints martyrs, Saint Colombe, Saint Justinus, Saint Flori et Saint Animosi. Des graines nacrées de grémils protégeaient des calculs rénaux. Une graine de rue protégeait de toutes les calamités pour hommes et bêtes. Un chaton de saule protégeait de l'envoûtement.
Cinq objets pour se protéger du diable : tout en haut, un bout de métal doré ; à droite, un petit bout de corail rouge, un bout d'étoffe et un médaillon rouge, un fragment de Schluckbildchen marqué INRI.
Chaque cœur de Breverl est différent, prouvant qu'il existait de nombreux lieux de production.



Tuile de protection provenant d'une ferme du Sundgau



Billet de protection datant du 18e siècle, appelé Breverl
Il cache sous les billets des Saints, toute une série de billets des Rois Mages, de l'Évangile de Saint Jean, etc. Les Breverl étaient dissimulés dans les murs des maisons, portés en médaillon, ou cousus dans les doublures des vêtements.

Une réalisation Les Ateliers de la Seigneurie août 2017 / Texte et iconographie Raymond Heidinger / Conception graphique & impression www.pointcarre67.com

L'ARRÊT DES PERSÉCUTIONS

La persécution des prétendues sorcières s'est peu à peu arrêtée dans la seconde moitié du 17e siècle. C'est au cours de la Guerre de Trente Ans que la Chasse a connu son premier coup d'arrêt, avec l'arrivée vers 1630, de ces troupes suédoises auxquelles l'historiographie locale attribue tant d'horreurs.

Un second coup d'arrêt se place en 1640. La Cour Souveraine française se réserve alors les procès en sorcellerie, ce qui équivaut à les bloquer.

Le dernier est la fameuse ordonnance de Louis XIV en 1682, qui expulse du royaume les magiciens et les charlatans de tout poil.

Au final, c'est l'intégration de l'Alsace au royaume de France qui met fin à la Grande Chasse.

Une fois les cendres balayées, quel bilan peut-on dresser ? On a parlé de 5000 victimes. Les recherches les plus récentes ramènent ce chiffre à 1600, essentiellement des femmes.

Leur mort à servi d'exutoire aux tensions sociales ; elle a permis de saisir des héritages ; des vengeances personnelles ont été assouvies ; elle a donné du travail à toute une filière de juges, de bourreaux, de porteurs de fagots ; elle a permis de réaffirmer à tous les échelons l'autorité des élites , du simple bourgmestre au duc ou au pape.

La chasse aux sorcières a eu comme toile de fond les angoisses de populations exposées aux aléas de la Nature : épizooties, mortalité infantile ou mauvaises récoltes. Il était facile de les attribuer au Diable et à ses agents, et la Science ne permettait pas encore d'apporter de contradiction au discours des persécuteurs.

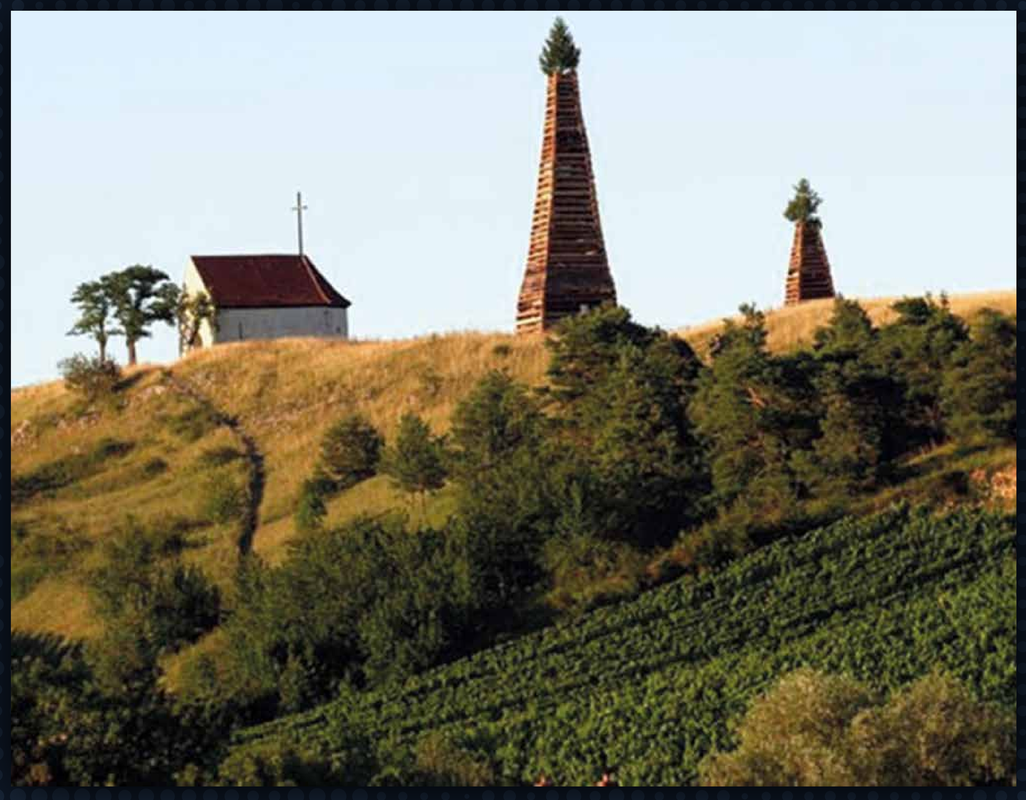
Au fur et à mesure qu'on approfondit le sujet, on est frappé par l'existence de véritables stratégies, au regard desquelles le sort de quelques milliers de suspectes ne pèse pas lourd : luttes entre l'autorité des papes et celle des Etats, entre celle des villes et celle des seigneuries rurales.

Ces stratégies élaborent des théories et construisent un appareil répressif. Elles annexent tous les médias de l'époque : prédicateurs, imprimeurs et même chanteurs de rue...

Le personnage central de la sorcière a été façonné par les démonologues, à partir des figures de l'hérétique diabolisé, du juif, de la femme insoumise, du magicien savant et de la rebouteuse de village. Il nous cache une réalité humaine, celle de la victime. Broyée par la torture, elle finit par se couler dans le moule, à répéter les paroles des juges, à jouer le scénario imaginé par eux. Pour les historiens, elle restera hélas la grande muette...

La fin de la Grande Traque ne s'est pas accompagnée d'une évolution des mentalités. La croyance aux sorcières, qui a servi de fondement à la chasse, s'est maintenue. On a continué de se prémunir contre leur action, par des rites et des symboles. Au 19e siècle, avec les progrès de la science et la scolarisation massive des populations, on pouvait espérer un recul de ces croyances, mais on sait ce qui s'est passé au 20e siècle.

Nous-mêmes, aujourd'hui, en avons-nous tiré toutes les leçons ?







Colline du Bollenberg – Tous les ans, dans la nuit du 14 au 15 août, les conscrits d'Orschwihr organisent l'*Haxafir* (le feu du bûcher des sorcières) à la chapelle, où ils brûlent la sorcière sur un immense bûcher.

Une réalisation **Les Ateliers de la Seigneurie** août 2017 / Texte et iconographie **Pierre Jacob** / Conception graphique & impression **www.pointcarre67.com**